Magasin
de
Zoologie

Seconde Serie
Troisième année

Classe III
Reptiles.
Planche 1.

1841

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

9e LIVRAISON. — ANNÉE 1841

MAMMIFÈRES, texte et pl., n°	ANNÉLIDES, texte et pl., n°
OISEAUX, texte et pl., n°	CRUSTACÉS, texte et pl., n°
REPTILES, texte et pl., n° 1	ARACHNIDES, texte et pl., n°
POISSONS, texte et pl., n°	INSECTES, texte et pl., n° 75
MOLLUSQUES, texte et pl., n° 45 à 47	ZOOPHYTES, texte et pl., n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1841.

REPTILES, Pl. 1.

DESCRIPTION

d'une nouvelle espèce du genre TRIGONOCÉPHALE

(*Trigonocephalus Lansbergii*),

PAR H. SCHLEGEL.

On doit la découverte de cet Ophidien inédit à M. de Lansberge, consul néerlandais à Caracas. L'individu envoyé au musée des Pays-Bas a été recueilli dans les environs de Turbaco, en Colombie : il porte, en longueur totale, $0^{m},361$, dont la queue en occupe $0^{m},041$. Les plaques du dessous du tronc sont au nombre de cent cinquante-six, celles de la queue au nombre de trente. Les écailles, dont on compte vingt-cinq rangées, sont de forme lancéolée et pourvues d'une carène assez prononcée. La tête est, comme d'ordinaire, large à la base, en forme de cœur. Le museau

est peu long, plat en dessus, à bords latéraux anguleux, et proéminent en avant en guise de nez. Les bords latéraux sont garnis de deux plaques, dont l'antérieure est de forme allongée et plus longue que la postérieure. La plaque qui se trouve adossée au bout du museau est en pentagone assez étroit vers le dessus. On voit, derrière cette plaque, de chaque côté, une large plaque, percée par les narines, qui sont assez étroites. La fosse nasale est entourée de plusieurs petites plaques, et il existe, en avant de l'œil, une plaque plus volumineuse que celles qui l'environnent. On voit, à la lèvre supérieure, de chaque côté, dix plaques, et onze à la lèvre inférieure. La plaque terminale de cette mâchoire est de forme triangulaire; la seconde paire des plaques de la lèvre inférieure s'étend jusqu'à la fente gulaire. Derrière ces plaques se trouve, sur le menton, une paire de plaques de forme allongée; viennent ensuite deux paires de plaques plus petites, qui touchent aux lames du dessous du corps. Les plaques surcilières sont assez volumineuses et se trouvent dans le même plan que le front. Toutes les autres parties de la tête sont recouvertes d'écailles semblables à celles du tronc, mais plus petites et prenant une forme assez irrégulière sur le dessus du front et du museau. Le tronc est plus ramassé que d'ordinaire, latéralement comprimé, à dos un peu en carène et à ventre légèrement arrondi vers les côtés. La queue est beaucoup plus mince que le tronc, courte, un peu conique, terminée par une écaille à pointe conique et revêtue, en dessous, de plaques entières.

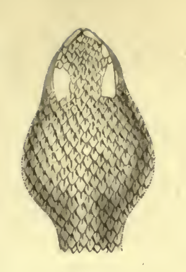
La teinte générale de ce Trigonocéphale est un jaune d'ocre tirant sur le brun vers les parties supérieures de l'animal; ces parties sont ornées de vingt-deux à vingt-quatre bandes larges, plus foncées que la teinte du fond, bordées de noir, mais en général peu distinctes. Les lèvres sont parsemées de petits points noirs, dont on en voit également çà et là sur les côtés de l'abdomen.

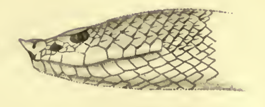
On voit, par cette description et par les figures que nous en donnons, que cette nouvelle espèce se rapproche, par la forme de ses écailles et la disposition des plaques de la tête, des Trigonocéphales *lanceolatus, jararaca* et *atrox,* espèces qui sont originaires, comme celle-là, de l'Amérique méridionale; elle s'en distingue, cependant, sous beaucoup de rapports, nommément par les formes trapues, la petitesse de sa queue, par les plaques indivisées dont cet organe est muni, par un nombre plus considérable de plaques labiales et par ses couleurs.

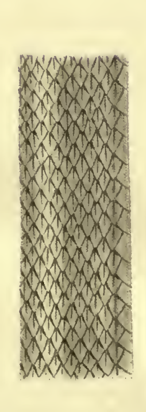
Nous avons dédié cette nouvelle espèce à M. de Lansberge, qui s'occupe, en ce moment, de recherches d'histoire naturelle dans les environs de Caracas, et auquel le musée des Pays-Bas est redevable d'un grand nombre d'objets rares recueillis pendant son premier voyage en Colombie et à Santa-Fé de Bogota.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

I. Tête du Trigonocéphale de Lansberge, vue de profil.
II. *Idem* vue de profil.
III. Morceau du tronc, vu de côté.
IV. Queue vue en dessous.









Trigonocephalus *Lansbergii*, *Schlegel*.

Schlegel del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

Magasin
de
Zoologie

Seconde Série

Première année.

Classe IV

Poissons

Planches 1.

1839.

MAGASIN

DE ZOOLOGIE



PARIS,

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

7e LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES,	texte et pl., nº	ANNÉLIDES,	texte et pl., nº
OISEAUX,	texte et pl., nº 3 à 1	CRUSTACÉS,	texte et pl., nº
REPTILES,	texte et pl., nº	ARACHNIDES,	texte et pl., nº
POISSONS,	texte et pl., nº	INSECTES,	texte et pl., nº
MOLLUSQUES,	texte et pl., nº	ZOOPHYTES,	texte et pl., nº

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

POISSONS, Pl. 1.

MONOGRAPHIE

de deux genres de poissons, les *Lépisostées* et les *Polyptères*, de la famille des Clupéoïdes de Cuvier, et de celle des Siagonotes de Duméril, précédée de quelques considérations sur ces genres;

PAR M. ALPHONSE GUICHENOT.

La famille des Clupéoïdes, telle qu'elle est établie par l'auteur du *Règne animal*, comprend un nombre considérable d'espèces qui, par leurs formes, ressemblent beaucoup à notre Hareng vulgaire, et dont le caractère commun consiste dans l'absence d'une nageoire adipeuse sur le dos, dans leur tête comprimée, dans leur système dentaire, qui ressemble à celui des Salmonoïdes, et enfin parce que la mâchoire supérieure est formée par les intermaxillaires et sur les côtés par les maxillaires.

Considéré dans son ensemble, le corps de ces poissons est de forme ordinaire, allongé et constamment couvert de

grandes écailles. Parmi les genres que renferme cette famille, il en est deux qui se distingueront toujours de leurs congénères par leurs mâchoires le plus souvent prolongées en une sorte de bec, percées de trous, chez l'un des genres seulement, et hérissées de dents fortes et pointues, par leur corps linéaire, cuirassé et protégé, sur toute sa surface, d'écailles osseuses, d'une nature pierreuse, très dures, imbriquées, de forme rhomboïdale et disposées avec beaucoup d'art. Cette organisation ne se rencontre dans aucune des familles de l'ordre des abdominaux, et sépare évidemment les Lépisostées et les Polyptères des Clupéoïdes d'une part, et des Siagonotes de l'autre, avec lesquels on les avait associés, comme nous l'avons dit plus haut.

Ce sont les motifs des considérations préliminaires auxquelles nous venons de nous livrer qui ont porté quelques auteurs à séparer ces espèces en deux familles, et qui ont donné lieu au prince Charles Bonaparte, dans son *Systema Ichthyologicum*, publié tout récemment, de faire de ces dernières une nouvelle famille sous la dénomination de *Lepisosteidæ*, du mot Lépisostée, famille que je propose de désigner par le nom d'*Ostéosomes*, comme exprimant mieux le caractère des poissons qu'on y admet; je la place comme une ramification à la suite des Clupéoïdes, donnant naissance aux Esoces de Cuvier ou Siagonotes de M. Duméril, dont elle ne peut faire partie, à cause des caractères qui lui sont propres et que je vais examiner.

FAMILLE DES OSTÉOSOMES.

Le nom que je propose exprime assez le caractère des animaux compris dans cette famille : les Ostéosomes, sans exception, ont le corps protégé par des écailles très épaisses, osseuses et pierreuses. Ce groupe, dont je vais tâcher de faire l'histoire, réunit des Poissons à corps fort allongé,

presque arrondi ; par cela même, ils diffèrent déjà, sous ce premier point, des Clupées et de plusieurs autres genres voisins, chez lesquels ce dernier est entièrement comprimé et recouvert le plus souvent par de grandes écailles qui protégent leurs téguments, tandis que, chez les Ostéosomes, cette dernière partie est, comme je l'ai déjà dit, revêtue sur toute sa surface d'écailles osseuses, dures, striées, enchâssées à côté les unes des autres et disposées par lignes obliques ; il se joint à cette conformation d'une enveloppe osseuse une tête large, aplatie verticalement, et protégée par des pièces osseuses, grandes, rayonnées et chargées d'aspérités. A ces détails il faut également joindre un museau allongé, prolongé en bec, chez quelques espèces, et formé par la réunion des maxillaires et des intermaxillaires, unis, d'une part, aux palatins et de l'autre à l'ethmoïde. Les mâchoires sont garnies de dents nombreuses, fortes, acérées et pointues, percées d'une série de pores, peut-être les analogues de ces mêmes trous que l'on observe chez un grand nombre d'animaux de cette classe, et qui sont sans doute la terminaison d'un canal par lequel suinte une matière gluante provenant d'une glande qui la sécrète ; mais, nous le répétons, ce n'est là qu'une simple hypothèse.

Le résumé des caractères tirés de l'organisation des Poissons qui composent cette famille peut être exposé ainsi qu'il suit :

1° Corps fort allongé, étroit, linéaire, arrondi ou très légèrement comprimé, constamment protégé par des écailles osseuses, pierreuses, très dures et taillées en losange.

2° Tête déprimée, aplatie, très allongée, recouverte de grandes plaques de consistance toujours solide, et terminée en une sorte de prolongement (les Polyptères exceptés, chez lesquels cette dernière est seulement allongée et étroite).

3° Mandibule supérieure formée en majeure partie,

au milieu, par les maxillaires, et sur les côtés, par les intermaxillaires.

4° Mâchoires hérissées de dents pointues, coniques, acérées, inégales en longueur et disposées sur plusieurs rangs.

Ces caractères ainsi établis suffisent pour démontrer que la famille des Ostéosomes comprend des animaux tout à fait différents de ceux qu'on a rangés, jusqu'à présent, dans les groupes du même ordre.

Cette famille est entièrement étrangère à l'Europe, et, jusqu'à ce jour, on n'en a rencontré aucune espèce ni en Australasie ni dans l'Inde; le premier des deux genres qui la composent, celui des Lépisostées, est propre aux lacs des parties chaudes d'Amérique; le second, ou les Polyptères, est particulier à l'Afrique.

Pour terminer et compléter tout ce qui a rapport à l'étude des Ostéosomes, j'ai cru nécessaire de réunir en une sorte de monographie l'histoire des genres et des espèces admis dans cette famille.

G. LÉPISOSTÉE. LEPISOSTEUS, *Lacépède.*

Les caractères essentiels de ce genre sont d'avoir un corps allongé, linéaire, entièrement recouvert d'écailles rhomboïdales ou losangiques, comme articulées et disposées par lignes obliques, de nature pierreuse, très dures, très épaisses et osseuses. En effet, c'est ce qui les fait distinguer des Vastrés, des Amies et de plusieurs autres genres voisins chez lesquels le corps est simplement protégé par de grandes écailles cornées. Les principales notes, après celles que nous venons d'indiquer, résident dans un museau formé de la réunion des maxillaires, des intermaxillaires et des palatins, au vomer et à l'ethmoïde, dans le prolongement des mâchoires, l'une et l'autre hérissées sur toute leur surface intérieure de dents en râpe, et d'une autre série de longues dents, nombreuses, fortes et pointues. Ces animaux se

font également remarquer par la structure de leur tête, laquelle est déprimée, aplatie, constamment formée de grandes plaques ou pièces osseuses, inégales en grandeur, rayonnées et articulées les unes avec les autres, en ce que leurs ouïes sont toujours réunies sous la gorge par une membrane commune soutenue par trois rayons branchiaux de chaque côté ; par une nageoire unique située très en arrière ; enfin par une anale placée au dessous de la dorsale, et ayant, comme toutes les autres nageoires, ses premiers rayons hérissés de petites écailles qui les font paraître dentelés.

Tout ce que l'on sait des mœurs et des habitudes de ces animaux se réduit à quelques notions assez vagues. Les Lépisostées sont des poissons d'eau douce atteignant de très grandes dimensions, exclusivement propres aux fleuves et lacs d'Amérique, et, à ce que l'on assure, très carnassiers, très voraces et très recherchés, à cause de la bonté de leur chair.

L. GAVIAL. *L. Gavialis.* Lacép.

SYNONYMIE.

Acus maxima, Ray, tom. I, p. 109.
Acus maxima, Villubhgl., *Icht.*, pag. 22, pl. 8, fig. 2.
Acus maxima, Catesby, t. II, pag. 30, pl. 30.
Esox, Gronovius, t. I, p. 9.
Esox, Artedi *gen.* 14, syn. 27.
Esox osseus, Linné, *Syst. nat.*
Esox osseus, Gmelin, *Syst. nat.*, édit. XII, p. 1389.
Esox osseus, Bloch, pl. 390.
Acus vulgaris, *Mus. ad Fred.*, t. I, p. 80.
Esoce caïman, Bonaterre, *Encycl. poiss.*, p. 173, pl. 71, fig. 292.
Lépisostée gavial, Lacépède, tom. V, p. 333.
Lépisostée gavial, Cuvier, *Règ. an.*, t. II, p. 181.
Lépisostée osseux, *Icon. règ. an.*, pl. 59, fig. 2.

Les individus appartenant à cette espèce ont le corps

linéaire, étroit, et surtout le museau rétréci, excessivement grêle, très allongé. Cet allongement ; cette étroitesse des mâchoires en un tube cylindrique est, sans contredit, le caractère le plus notable, peut-être le seul à l'aide duquel on puisse bien, à la première vue, reconnaître ces derniers de leurs congénères.

Cette espèce, outre le très grand prolongement de ses mâchoires et leur peu de largeur, offre un sillon longitudinal creusé de chaque côté le long des bords externes de la mâchoire supérieure; les pièces osseuses de sa tête sont ciselées ou rayonnées, fortement réunies les unes avec les autres pour envelopper la tête et les pièces operculaires; elle se distingue encore par le grand nombre, la distribution, l'inégalité et la figure de ses dents fortes et pointues, disposées sur plusieurs rangs, et parmi lesquelles s'élèvent plusieurs autres dents, plus longues, acérées et séparées les unes des autres, par la position des deux orifices de chaque narine, que l'on observe à l'extrémité du museau constamment renflé, par la mandibule supérieure, toujours plus longue que l'inférieure; et enfin par la situation des yeux, qui sont très grands et très près de l'angle de la bouche. Tous ces caractères lui donnent, jusqu'à un certain point, quelque ressemblance avec le reptile saurien dont on lui a donné le nom comme spécifique.

Les écailles qui revêtent le corps de ce Lépisostée, disposées de manière à former des séries obliques, sont taillées en losange, striées et dentelées à leur bord seulement, chez les sujets adultes. Celles qui s'étendent en une ligne longitudinale, depuis la nuque jusqu'à la dorsale, sont échancrées, et semblent présenter dans leur forme la figure d'un cœur, la dorsale est semblable par sa forme presque ovale et par ses dimensions à la nageoire anale qui règne directement au dessous; le premier rayon de chacune de ces nageoires et les deux premiers de celle de la queue sont garnis de petites écailles.

Tels sont, pour arriver à la connaissance de cette espèce, les caractères essentiels que nous devions signaler; cependant ajoutons que ces Poissons atteignent de très grandes dimensions. Sous le rapport du système de coloration, attendu l'état d'altération où sont constamment ces poissons, il ne nous est pas permis d'entrer à ce sujet dans de grands détails, si ce n'est néanmoins qu'à l'état frais toute la partie supérieure de leur corps semblerait avoir été d'un beau vert, avec des taches noirâtres, que l'on voit chez les plus jeunes sujets seulement, et d'un blanc obscur dans la partie inférieure; mais ce qui semble demeurer constant chez les uns comme chez les autres des individus appartenant à l'espèce que nous décrivons, ce sont de grandes taches noires ovales, distribuées sur les nageoires anale, dorsale et caudale.

L. spatule. *L. Spatula.* Lacép.

SYNONYMIE.

Esox chilensis, Gmelin, *Syst. nat.*, édit. XIII, tom. 1, pl. 6, fig. 2.
Esox chilensis, Molina, *Hist. nat. Chili*, liv. 4, p. 222.
Esox robolo, Bonaterre, *Encyc. mét.*, poiss., p. 176.
Esoce écailleux, Bonaterre, *Encyc. mét.*, p. 174, pl. 71, fig. 293.
Lépisostée robolo, Lacépède, t. V, p. 338.
Lépisostée spatule, Lacépède, t. V, p. 336, pl. 6, fig. 2.
Lépisostée spatule, Cuvier, *Règ. an.*, t. II, p. 181.
Lepisostus platostomus, *Journ. sc. nat. Philadelphie*, description des poissons de l'Hoio, p. 72 et suiv.

On distingue facilement cette espèce de la précédente à la forme de ses mâchoires, constamment beaucoup plus courtes, plus obtuses et plus larges. Sa tête, qui est toujours comprimée et aplatie, est recouverte, ainsi que les mâchoires, de grandes et larges plaques rayonnées, chagrinées, ciselées et très rudes au toucher; de petites plaques, également de même nature que celles que nous venons d'étudier précédemment et jointes ensemble, pro-

tégent les parties latérales de la tête aussi bien que l'opercule, qui semble comme composé de deux pièces. Les narines ont deux orifices, les analogues de ce que l'on observe dans le Gavial. Chaque mâchoire est garnie, sur toute sa surface intérieure, de deux rangées de dents en râpe ou en velours. Indépendamment des deux rangées de dents que nous venons de signaler pour chacune des mâchoires de ce poisson, on observe que celle d'en haut est armée de deux autres séries de dents un peu plus longues, plus pointues, éloignées les unes des autres; l'inférieure n'offre qu'une seule de ces séries, laquelle répond à l'intervalle longitudinal qui sépare les deux séries supérieures. Toutes ces dents, plus longues, sont reçues dans une cavité de la mâchoire opposée à celle dans laquelle elles sont implantées; on voit, en outre, au devant des orifices des narines, quatre de ces dents, situées à la mâchoire inférieure, toujours beaucoup plus longues que leurs congénères, crochues, traversant la supérieure lorsque la bouche est fermée complétement, pour montrer leur pointe au dessus du museau. La mâchoire supérieure, étant plus étroite à la base que celle d'en bas, rend plus sensible l'élargissement qui donne au museau la forme d'une spatule. Les écailles de ce Lépisostée, qui sont, pour la forme, la disposition et la structure, entièrement semblables à celles de l'espèce précédente, forment, depuis la nuque jusqu'à la dorsale, cinquante rangées ou environ; ces mêmes écailles sont taillées en losange, rayonnées et dentelées en scie, excepté chez les jeunes sujets. Celles qui garnissent la ligne longitudinale et médiane du dos présentent une échancrure; la dorsale est placée immédiatement au dessus de l'anale. Les dimensions et la parure chez les individus de cette espèce sont tout à fait identiques avec celles de l'espèce que nous avons étudiée précédemment.

G. POLYPTÈRE. Polypterus. *Geoffroy*.

Genre très remarquable de cette petite famille des Ostéosomes, et que caractérisent le grand nombre de nageoires séparées qui règnent tout le long de son dos, lesquelles sont soutenues chacune par une forte épine qui porte plusieurs rayons mous, attachés sur sa surface postérieure. Outre ce caractère, qui lui est tout à fait particulier, ainsi que son nom l'indique, on peut ajouter que ses nageoires pectorales sont portées sur un bras écailleux un peu allongé; c'est encore par là aussi qu'il est facile à distinguer. Chaque mâchoire est garnie d'un rang de dents coniques, et, derrière celles-ci, d'un autre rang en râpe ou en velours. Le corps de ces poissons est allongé, cylindrique et revêtu, sur toute sa surface, d'écailles osseuses, également très dures. Ce dernier caractère lui est commun avec les Lépisostées. Je signalerai, comme un caractère propre à ce genre, que les bords de sa mâchoire supérieure sont fixes et formés par les intermaxillaires, d'une part, et, de l'autre, sur les côtes, par les maxillaires; enfin on aperçoit qu'une pièce osseuse, chagrinée comme celle du reste de la tête, couvre toute la joue, qu'il n'a aux ouïes qu'un seul rayon plat, large. La caudale entoure l'extrémité de la queue, et la nageoire anale est voisine et très rapprochée de cette dernière. Ce genre, établi par M. Geoffroy, et que tous les ichthyologistes ont admis, est particulier à l'Afrique; il habite les endroits les plus profonds des fleuves, et vit constamment dans la vase. Il abandonne sa retraite à l'époque des amours. Sa chair est blanche, plus recherchée que celle des autres poissons du Nil et du Sénégal.

P. BICHIR. *P. bichir*. Geoff.

SYNONYMIE.

Polypterus bichir, Geoffroy, *Ouv. d'Égypte*, pl. 3 du tome II.
Polypterus bichir, Lacépède, t. V, p. 341.
Polypterus bichir, Cuvier, *Règn. an.*, t. II, p. 330.
Polypterus bichir, *Icon. Règ. an.*, pl. 59, fig. 3.
Polypterus bichir, *Ann. mus.*, t. I, pl. 5.
Polypterus bichir, *Bull. sc. nat.*, t. III, pl. 5, p. 61.

La tête du Bichir est allongée, déprimée verticalement, recouverte, dans sa partie antérieure, d'une grande plaque composée de plusieurs autres plaques articulées les unes avec les autres. Entre celle-ci et l'opercule, qui est de même composé d'une seule pièce allongée, granuleuse, bordée d'une membrane dans une partie de sa circonférence, on voit une suite ou série de petites pièces carrées, dont la plus longue, libre dans un de ses bords, peut être soulevée comme une valvule, et montrer un véritable évent, pour laisser échapper l'eau contenue dans l'intérieur de la bouche. Il y a deux appendices ou barbillons situés à l'extrémité du museau, et entre lesquels se voient les orifices des narines, qui sont circulaires. Immédiatement derrière le museau, et sur toute la surface des parties latérales et supérieures de ce dernier, de même que sur les branches de la mâchoire inférieure, on aperçoit une suite de petits pores ou trous muqueux. Le corps, qui est presque cylindrique, c'est à dire arrondi et à peu près de même grosseur dans toute sa longueur, est revêtu d'écailles lithoïdes et rhomboïdales, comme chez les Lépisostées. Le Polyptère bichir a les mandibules garnies de lèvres charnues; elles sont armées toutes deux, à leur bord interne, de dents longues, pointues et acérées, derrière lesquelles est un second rang ou groupe de dents en velours. Chacune des seize ou dix-sept nageoires dorsales présente un rayon solide, comprimé

de devant en arrière, terminé par deux pointes, vers l'extrémité supérieure duquel il y a quatre ou cinq petits rayons dirigés vers la partie postérieure du corps et soutenant le haut d'une membrane étroite, élevée, élargie par le bas et terminée en pointe à son extrémité supérieure. La plaque remplaçant les rayons de la membrane branchiostège, constamment soutenue par plusieurs rayons chez les autres poissons, est osseuse, plate, très grande et située entre les deux branches de la mâchoire inférieure. Ses nageoires pectorales sont attachées à une sorte d'appendice ou bras écailleux, que l'on a regardé comme l'analogue des extrémités de certains mammifères; sa caudale, qui est réunie à la dernière nageoire du dos, est allongée et de forme ovale. Le fond de la couleur des individus pris pour exemple est d'un beau vert, sur lequel se trouvent une suite de grandes taches noirâtres, irrégulières, ovales, accompagnées d'une bande longitudinale de la même couleur que ces dernières, laquelle règne tout le long de la partie latérale de chaque côté du corps, tandis que, chez d'autres, ces taches ainsi que cette ligne n'existent pas.

Cette espèce est exclusivement propre aux eaux du Nil; elle est excessivement rare et recherchée à cause de la bonté de sa chair. Sa taille, quoique assez grande, reste cependant beaucoup au dessous de celle des autres espèces que nous avons étudiées précédemment: en effet, les dimensions que nous avons été à même d'observer sur les sujets les plus grands ne dépassent pas deux pieds et quelques pouces de long.

P. du Sénégal. *P. Senegalus*. Cuv. (Pl. 1.)

SYNONYMIE.

Polypterus senegalus, Cuv., *Règ. anim.*, t. II, p. 330.

Ce qui distingue tout d'abord ce poisson, c'est qu'il n'a que dix ou douze nageoires dorsales, tandis qu'on en compte

toujours de seize à dix-sept chez le Bichir. Ce n'est cependant pas là la seule note qui particularise le *P. senegalus*; car, quoique cette espèce soit très voisine de la précédente, elle en diffère encore par plusieurs caractères importants; ainsi, chez le *P. senegalus*, le seul et unique échantillon qui se trouve dans la collection du Muséum d'histoire naturelle, le corps est long de six pouces tout au plus. La tête est proportionnellement un peu plus longue, plus étroite, moins déprimée, et les yeux sont situés un peu plus sur les parties latérales. Du reste, la description que nous ferions de cette espèce serait en toute chose identique avec celle que nous avons faite du Bichir.

Les mœurs et les habitudes du *P. senegalus* qui, ainsi que son nom l'indique, est originaire du Sénégal, nous sont tout à fait étrangères.

Quant à sa couleur, elle est absolument la même que chez le Bichir, excepté que le vert qui en forme le fond tire davantage sur un brun foncé : il ne présente pas ces taches ni cette ligne que l'on voit chez les individus de la première espèce.

A. GUICHENOT.

Nota. M. Guichenot nous ayant donné son mémoire sans l'accompagner de planches, nous avons profité de l'occasion que sa publication nous offrait pour faire paraître la figure du *Polypterus senegalus*, que nous avions fait faire depuis longtemps et qui devait être jointe à un mémoire que M. Geoffroy Saint-Hilaire nous avait fait espérer sur cette espèce remarquable d'un genre peu connu.

G. M.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

I. *Polypterus senegalus* de grandeur naturelle, vu de profil.
II. — — Vu en dessous.
III. — — Tête vue en dessus.
IV. — — Anus un peu grossi.

1

2

3

4

Polypterus *Senegalus*, *Cuvier*

Huet, pinx. N. Rémond imp. Giraud sc.

DESCRIPTION

d'une nouvelle espèce de Poisson de l'île Maurice, appartenant à la famille des PECTORALES PÉDICULÉES et au genre Chironecte
(lue à la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, dans sa séance d'avril 1838).

PAR M. JULIEN DESJARDINS, secrétaire.

G. CHIRONECTE. CHIRONECTES. *Cuv.*

CH. MACULÉ. *Ch. maculatus.* J. Desjardins.

Un examen scrupuleux des espèces décrites par Cuvier dans les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* (III, 418 et suivantes, année 1817) m'a fait connaître que l'espèce qui m'occupe en ce moment ne s'y trouve pas. Mais vingt années et plus se sont écoulées depuis l'époque où ce savant mémoire a été écrit, et les nombreuses visites faites à Maurice par les naturalistes auraient bien pu la faire connaître à mon insu, si le douzième volume de l'*Histoire naturelle des Poissons*, que continue M. Valenciennes et qui est d'une date fort récente (1837), ne venait me convaincre, après un nouvel examen, que je puis sans crainte appliquer un nom à un petit Chironecte pêché dans la rade du Grand-Port, en décembre 1837, et pour ainsi dire sur les récifs de l'île aux Fouquets. Le pêcheur qui le prit avait fait la remarque que ce poisson offrait des particularités qu'il n'avait pas observées dans d'autres. Tous ceux à qui il le fit voir ne le connaissaient pas non plus.

C'est avec raison que M. Valenciennes (XII, 430) dit que *nos parages sont féconds en espèces de ce genre*, car il en décrit cinq[1] comme ayant été trouvées à Maurice et il ne

[1] M. Valenciennes ne donne pas cependant comme de notre île deux espèces qu'il décrit (*Ch. lævigatus* et *Ch. scaber*), et que Cu-

parle pas de celle-ci. Parmi celles qu'il cite, il en est une qu'il appelle du nom de notre île *Chironecte de l'île Maurice*[1] et qu'il a communiquée au savant auteur de l'*Iconographie du règne animal*[2]. Ainsi donc, aujourd'hui, voilà huit espèces de Chironectes de l'île Maurice.

Ce poisson n'est presque point apporté au marché et encore moins servi sur les tables, quoique, cependant, les

vier avait fait connaître, en 1817, dans le mémoire cité plus haut, et où ce savant les désignait comme étant de l'île Maurice.

[1] A l'occasion de cette épithète de *Nesogallicus* (de l'île de France ou Mauritien) que M. Valenciennes applique à l'une des espèces qui se trouvent dans notre île, je ferai remarquer que je n'avais pas, je crois, commis une grande erreur, ni même une infraction aux méthodes établies par les naturalistes, lorsque je donnai à un Mérou (*Serranus*) le nom de *Serranus mauritianus*, J. Desj., que le savant professeur du Muséum a cru devoir changer en celui de *Mérou morue*, Cuv. et Val., « seulement parce que l'épithète de Mauritien n'est pas assez caractéristique sur une côte où il y a tant d'autres Poissons de ce genre. » (*Hist. nat. des Poiss.*, IX, 435.) J'ai déjà eu occasion de rapporter cette circonstance lorsque je suis entré dans quelques détails sur l'application des noms spécifiques, dans un petit préambule à ma description du *Chetodon afer*, J. Desj., lu à la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice, le 6 octobre 1836. — Si le nom de Mauritien, ou de *Nesogallicus*, ne doit pas être appliqué à un Mérou (*Serranus*), il ne peut l'être davantage à un Chironecte ni à un Caranx, et moins encore à un Chétodon, chacun de ces genres ayant une espèce désignée d'après notre localité, comme on peut le voir dans l'ouvrage capital que je me permets de critiquer, et ces genres ont cependant une foule d'espèces qui les représentent sur nos rivages. — Mais je m'estimerais heureux si jamais plus grande erreur ne m'échappait; puis, faibles et éloignés des trésors de la science comme nous le sommes, il n'y a pas grand déshonneur à errer, si l'on peut se servir de ce mot, avec un savant aussi distingué, que j'ai toujours su apprécier et qui consacre ses veilles à conduire jusqu'à sa fin l'immense ouvrage auquel son illustre maître l'avait appelé à coopérer, certain qu'il était de trouver en lui un digne continuateur, comme il se plaît à le répéter en plusieurs endroits.

[2] Cuv. et Val., XII, 401. Guérin, *Icon. du R. anim.*, pl. 41, f. 2. — Un des caractères particuliers de ce genre, savoir le filet ou premier rayon de la dorsale, a été omis dans cette figure.

pêcheurs assurent que sa chair est fort bonne, du moins celle des espèces voisines qui sont plus communes.

Description. — Longueur, 4 pouces (11 centim.); hauteur, 1 pouce 8 lignes, (35 mill.); épaisseur, 1 pouce (17 mill.).

D. 3, 12; A., 7, C. 9. V. 5. P. 10,

Il n'y a rien à dire de particulier sur la forme de cette espèce, c'est le facies de toutes celles du même genre, mais les détails seuls l'en séparent et même en font une espèce assez tranchée.

La peau est extrêmement rugueuse et recouverte d'une infinité de petits piquants que l'on peut apercevoir sans le secours de la loupe, particulièrement sur les tubercules charnus et sur les deuxième et troisième rayons de la dorsale, ainsi que sur les rayons de la caudale et de l'anale. Les pectorales et les ventrales n'ont point cette rugosité.

Ce qui est plus particulier à ce poisson et qui frappe au premier coup d'œil, c'est cette quantité de verrues ou tubercules qui sont disposés d'une manière régulière de chaque côté des flancs, de la face, de la queue et des nageoires; ils garnissent aussi la gorge et les lèvres; le ventre n'en présente aucun.

Le premier rayon est situé à peu de distance de la lèvre supérieure, il est beaucoup plus long que les deux qui suivent; c'est un fil corné très-roide, et terminé par une membrane molle assez longue, un gros tubercule lui sert de base.

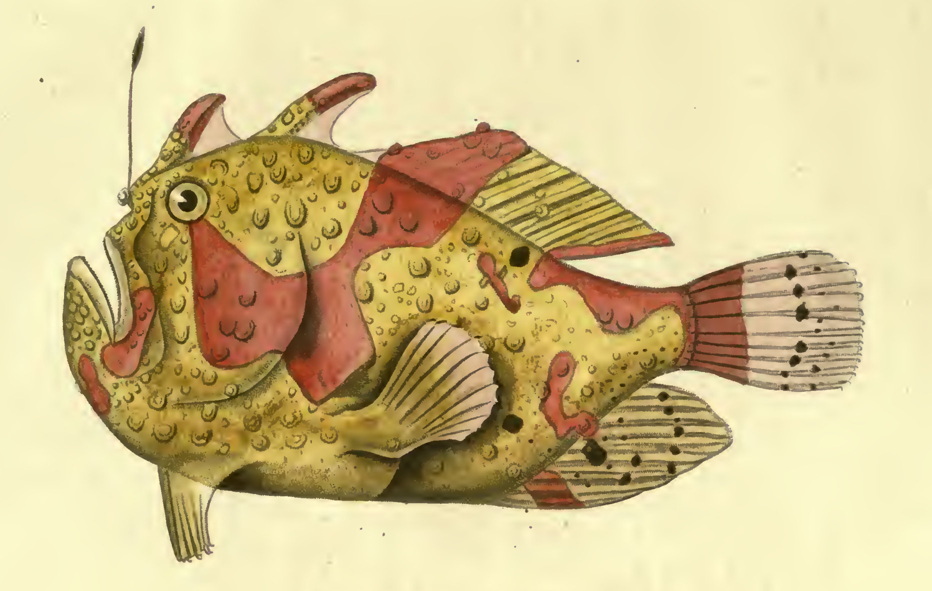
Le deuxième et le troisième rayon sont, au contraire, très-charnus, penchés en arrière, ayant chacun une membrane assez prononcée, mais qui est loin de les réunir; la vraie dorsale est un peu éloignée, et n'arrive point jusqu'à la caudale. Son premier rayon offre de chaque côté un gros tubercule; on en voit plusieurs autres dans toute l'étendue de cet organe.

L'anale est située assez loin en arrière; la caudale est très-

développée, arrondie, et offre une rangée de tubercules à la base. Les ventrales, situées bien en avant, sont petites et remarquables par leurs rayons terminés par une petite membrane pointue et recourbée et qui figure un ongle. Les pectorales fort grandes présentent encore mieux cette singularité; à leur base se trouve la petite ouverture branchiale qui est arrondie.

La couleur générale de ce poisson est le fauve clair, ou jaune sale avec de larges maculatures d'un rouge brillant; la principale descend de l'œil jusque derrière la pectorale, et remonte sur le dos en embrassant les deux premiers rayons de la vraie dorsale; une autre, fort irrégulière, va d'un œil à l'autre en passant sur le premier rayon charnu. Au-dessus de la bouche on en voit une troisième, puis une quatrième sur la queue, qui remonte de manière à comprendre deux rayons de la dorsale et forme sur la caudale une large bande qui occupe tout le bas. Une moindre se fait voir à l'anale et quelques autres sur l'arrière du corps. Toutes ces maculatures sont bordées d'un liseré beaucoup plus vif en couleur.

Quelques gros points noirs se rencontrent particulièrement sur la caudale, où ils forment une ligne irrégulière et interrompue; aussi sur l'anale, où l'on voit à la base un point fort gros et isolé. La dorsale en offre un, puis çà et là quelques autres, vers la base des deux rayons charnus et sous les ventrales.



Chironectes *Maculatus, Desjardins.*

Mme Desjardins, del. ex vivo. *N. Rémond imp.* *Davesnes sc.*

Magasin
de
Zoologie

Seconde Série
Seconde année

Classe IV
Poissons.
Planches 3–4

1840

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PARIS,

[illegible]

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE ;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

5e LIVRAISON. — ANNÉE 1840

MAMMIFÈRES,	texte et pl., n°	ANNÉLIDES,	texte et pl., n°
OISEAUX,	texte et pl., n° 14 & 15.	CRUSTACÉS,	texte et pl., n°
REPTILES,	texte et pl., n°	ARACHNIDES,	texte et pl., n°
POISSONS,	texte et pl., n° 3.	INSECTES,	texte et pl., n° 45.
MOLLUSQUES,	texte et pl., n° 12 & 13.	ZOOPHYTES,	texte et pl., n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. ½, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. ½, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

NOTICE

sur une nouvelle espèce de Poisson appartenant au genre

Cestracion de Cuvier,

par M. le chevalier DE FREMINVILLE,

ancien capitaine des frégates du roi, membre associé de la société philomathique de Paris, de celle des sciences et arts de Rochefort, etc.

Le genre Cestracion, appartenant à la famille nombreuse des Squales, a été établi par Cuvier d'après un Poisson rapporté de la Nouvelle-Galles du sud par M. Lesson, naturaliste de l'expédition du capitaine Duperrey, commandant la corvette *la Coquille;* c'est ce poisson qu'il a désigné, dans son *Règne animal*, sous le nom de *Cestracion Philippi.*

Ce Cestracion, jusqu'à ce jour le seul connu du genre dont il est le type, avait déjà été décrit par Schneider, qui le confondait avec les Squales; mais la configuration singulière de sa bouche, la forme et la disposition de ses dents devaient naturellement l'en faire séparer.

Une seconde espèce bien distincte vient d'être découverte et rapportée de la mer du Sud par M. Léclancher, second chirurgien de la frégate *la Vénus,* qui vient d'exécuter une longue campagne autour du globe, sous le commandement du capitaine Dupetit-Thouars. Cet officier de santé, dont le zèle et l'activité ont enrichi la zoologie de plusieurs observations importantes, est le seul membre de l'expédition de *la Vénus* qui se soit occupé d'ichthyologie. Il a recueilli, préparé et rapporté de son voyage plusieurs Poissons, la plupart inédits, et, entre autres, celui qui fait l'objet de cette notice. La nature de son service ne lui ayant pas laissé le temps de travailler à leurs descriptions,

il me les a donnés, et je compte les publier successivement. J'ai voulu commencer par faire connaître ce nouveau Cestracion comme étant un des plus remarquables.

L'exemplaire que m'en a remis M. Léclancher (l'unique qui ait été pris à bord) est un mâle ; il a un peu plus d'un pied et demi de longueur : sa tête est moins grosse et un peu plus allongée que celle du Cestracion de Philipp, et sa saillie superoculaire est moins forte. Ses dents internes ou en pavé ne sont pas rhomboïdales, comme dans cette première espèce ; mais elles sont en forme de parallélogrammes allongés, et elles représentent assez bien des grains de riz rangés et serrés les uns contre les autres (pl. 3, fig. 1, *c*). Les dents externes ou de l'extrémité des mâchoires sont aiguës et tricuspidées. On peut voir, pl. 3, fig. 1, *b*, la forme particulière de ces dents grossies à la loupe.

Il y a, en avant de chacune des deux nageoires dorsales, une pointe osseuse de même que dans le Cest. de Philipp ; mais il n'y a pas, comme à celui-ci, d'épine osseuse aux appendices des organes mâles de la génération, ce qui constitue déjà une différence notable entre les deux espèces.

La nôtre a, en outre, la partie inférieure de la nageoire caudale profondément échancrée et bilobée, ce qui n'a pas lieu dans le Cest. de Philipp.

J'ai dédié cette nouvelle espèce de Cestracion à M. le professeur Quoy, premier médecin de la marine, dont le zèle infatigable et les connaissances étendues ont déjà été si utiles à la zoologie, et dont les leçons ainsi que les conseils m'ont été bien souvent nécessaires pour me guider dans l'étude de cette science. J'ai voulu payer ce tribut à l'amitié dont il m'honore.

C. de Quoy. *C. Quoyi.* Nobis.

Dents internes parallélogrammes, les externes aiguës et tricuspidées ; point d'épine osseuse aux appendices des organes de la génération du mâle ; partie inférieure de la nageoire caudale bilobée.

Cette nouvelle espèce présente encore quelques caractères additionnels qui lui sont particuliers : ainsi ses ouvertures branchiales sont moins longues de beaucoup que dans le Cest. de Philipp. Sa peau, toute chagrinée, est de couleur brun roussâtre. Il est entièrement parsemé, tant sur le corps que sur toutes les nageoires, de taches d'un brun foncé et généralement rondes. Dans le Cest. de Philipp, au contraire, ces taches, toutes allongées, n'existent qu'à la partie supérieure du corps et de la queue du Poisson, et il n'y en a aucune sur les nageoires.

Le Cestracion de Quoy a été pris aux îles Gallapagos, situées précisément sous l'équateur et dans le voisinage de la côte du Pérou ; celui de Philipp habite les côtes orientales de la Nouvelle-Hollande. Ainsi ces deux espèces, quoique habitant également l'océan Pacifique, vivent chacune à une extrémité opposée du plus grand diamètre de cette vaste mer.

Il est infiniment probable, d'après la forme de leurs dents propres à saisir et à broyer des corps durs, il est très-probable, dis-je, que les Cestracions se nourrissent de Mollusques à coquilles et de Crustacés ; par conséquent, ces Poissons ne doivent pas se rencontrer à de grandes distances des côtes : ils y vivent parmi les récifs et les plages rocailleuses propres à leur fournir leur proie.

DE FREMINVILLE.

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

Fig 1. *Cestracion de Quoy*, réduit environ au tiers de sa grandeur naturelle.

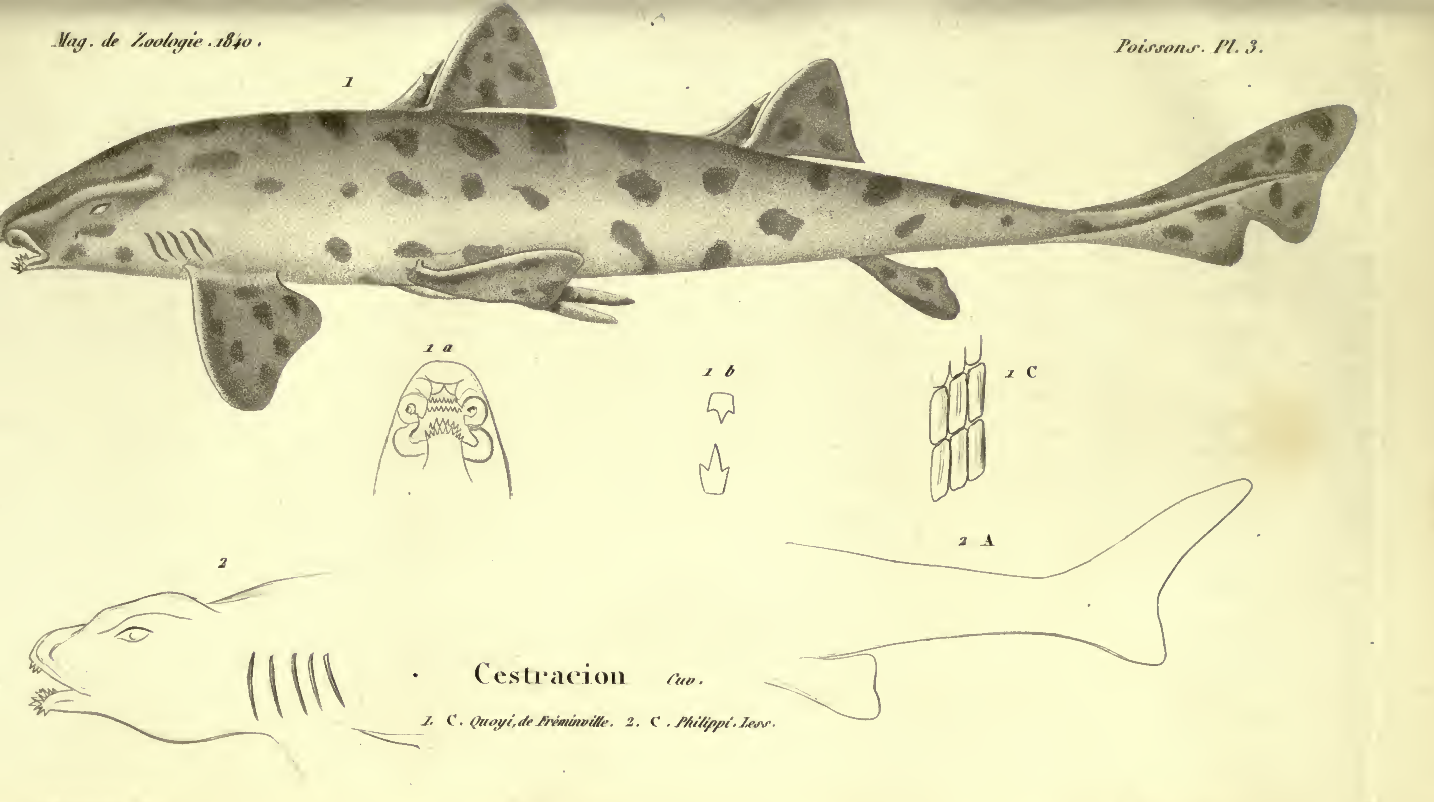
1, *a*. Sa bouche vue de face.

1, *b*. Ses dents externes grossiès.

1, *c*. Ses dents internes grossies.

Fig. II. Partie antérieure du *Cestracion de Philipp.*

2, *a*. Partie postérieure du même.



Cestracion Cuv.

1. C. Quoyi, de Fréminville. 2. C. Philippi. Less.

De Fréminville del. N. Rémond imp. Mme Douillot sc.

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

8e LIVRAISON. — ANNÉE 1841.

MAMMIFÈRES, texte et pl., n°	ANNÉLIDES, texte et pl., n°
OISEAUX, texte et pl., n°	CRUSTACÉS, texte et pl., n°
REPTILES, texte et pl., n°	ARACHNIDES, texte et pl., n° 1.
POISSONS, texte et pl., n° 4.	INSECTES, texte et pl., n°
MOLLUSQUES, texte et pl., n° 42 à 44	ZOOPHYTES, texte et pl., n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

Mammifères,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
Oiseaux,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
Reptiles,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Poissons,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Mollusques,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
Zoophytes,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
Annélides,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
Crustacés,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
Arachnides,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
Insectes,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

DESCRIPTION

d'une nouvelle espèce du genre MOLE (*Orthagoriscus*, Schn.)
découverte à l'île Maurice
et nommée *Orthagoriscus lanceolatus*

PAR M. LIENARD.

Mémoire lu à la Société d'histoire naturelle de l'île Maurice,
le 7 mars 1839[1].

Le 24 mai 1835, un Poisson de 1^{m},333 de long fut porté au marché; il avait été pris au harpon, dans la baie de la Grande-Rivière, où il s'était avancé jusque par 1 mètre de profondeur. Ce Poisson, qui attirait les curieux de toutes parts, n'était autre qu'une Môle (*Orthagoriscus* de Schn.; *Cephalus* de Shaw; *Orthagoriscus Mola* ou *Tetraodon Mola* de Linnæus, vulgairement appelé Lune). Au rapport de Pline (lib. XXXII, c. 2), les Lacédémoniens lui donnaient le nom d' ϱθαγοϱισκος, ou Porc, parce qu'il fait entendre, quand on le saisit, un bruit semblable au grognement du Cochon. Rondelet, le premier, affirme que cet habitant de la mer Méditerranée n'était autre que le Poisson-Lune. Il se trouve en abondance au cap de Bonne-Espérance; il habite également nos côtes. Je m'en suis procuré assez souvent de l'espèce à queue tronquée et d'une petite dimension; mais l'individu que j'ai sous les yeux est d'une espèce nouvelle : sa queue est allongée et offre la forme de l'abdomen d'un Crustacé mâle. Ce Poisson étant trop gros pour être conservé, j'en ai seulement pris les dimensions pour en faire une note et la déposer dans les archives de notre Société d'histoire naturelle.

Sa longueur totale, du museau à la queue, est de 1^{m},30, et sa plus grande hauteur de 0^{m},65.

[1] Nous avons donné un extrait de ce mémoire dans la *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1840, p. 291.

Ce Poisson est couvert d'une peau très épaisse, moins dure au toucher que celle des Squales; son dos est gris foncé; ses nageoires plus claires; le ventre argenté; on voit des taches de couleur de plomb sur toute la capacité de la queue.

Le pêcheur qui l'a pris m'a assuré que ce Poisson n'avait fait entendre aucun grognement. Peut-être est-ce parce qu'il avait été percé du harpon. Je n'ai pu compter que les rayons de la pectorale; les autres nageoires sont aussi épaisses que celles d'un jeune Requin. Si cet Orthagoriscus n'est pas connu, je le nomme Môle à caudale lancéolée.

Le poids de ce Poisson était de 107 livres françaises (53^{k},50), quatorze Échénéis étaient collés sur cet individu; on n'a pu en prendre qu'un seul.

Le 7 février 1839, des pêcheurs vinrent m'avertir qu'on avait pris dans la rade un énorme Poisson, me disant n'en avoir jamais vu de pareil. Je m'empressai de me rendre au port; et, après avoir traversé une foule considérable, je fus admis à voir ce monstre, qui n'était tout simplement qu'un Orthagoriscus semblable au précédent. Celui qui m'occupe aujourd'hui est venu presque s'échouer contre le quai du port. Des Indiens employés aux travaux de la rade, l'ayant aperçu, s'en emparèrent sans difficulté; mais ils eurent beaucoup de peine à le retirer de l'eau, en raison de son poids.

Lorsque j'arrivai sur le port, la police avait déjà donné l'ordre de le faire jeter au large, dans la crainte qu'on ne vînt à en débiter la chair au marché; mais j'obtins de M. Lay, député commissaire de la police, de le faire transporter chez moi pour l'examiner; je le fis d'abord peser aux balances du port; il pesait 337^{k},50; sa longueur totale est de 2^{m},55.

Cet individu est très petit, en comparaison de celui cité par Lacépède dans le quatrième volume des *Poissons*,

Buffon de Sonnini, p. 129. « On assure, dit-il, qu'en 1735 on prit, sur les côtes d'Irlande, un Tétrodon-Lune qui avait 25 pieds anglais de longueur (*History of Waterford*, p. 271; Borlas, *Nat. Hist. of Cornwall.*, p. 267), et qui paraissait, pendant la nuit, comme un disque lumineux de plus de 400 pieds carrés de surface. »

L'Orthagoriscus que j'ai décrit en 1836 n'avait que 1^m,30 de long et ne pesait que 53^k,50. Celui-ci a le double du premier et pèse six fois un tiers de plus; dans les mêmes proportions, celui pris sur les côtes d'Irlande devait peser 9566^k,50.

La seule différence notable qui existe entre l'individu dont je m'occupe aujourd'hui et celui que j'ai décrit en 1836 est que le côté interne de la caudale qui est lié au corps est convexe dans le premier, c'est à dire que la concavité du corps reçoit la convexité de la caudale, et que, dans celui-ci, c'est tout le contraire.

J'ai cru, un instant, que cet Orthagoriscus avait été décrit du temps de Lacépède; mais je me suis assuré du contraire en lisant ce qui suit (Lacépède, quatrième volume des Poissons, Buffon de Sonnini, p. 132) :

« La hauteur de ce Poisson, dit ce naturaliste, en parlant du Tétraodon-Lune, est presque égale à sa longueur. Il est cependant, dans cette espèce, une variété plusieurs fois observée et dans laquelle la longueur est double de la hauteur. » Et par renvoi (*Tetrodon mola truncatus*, Lin., Ed. Gmel.) : « Si le Poisson qui a le double de la hauteur en longueur est tronqué, ce ne peut être celui dont je m'occupe. »

« Indépendamment de cette différence très notable dans les dimensions, continue Lacépède, cette variété présente une petite bosse ou saillie au dessus des yeux et à une distance plus ou moins grande de l'extrémité du museau. » Au reste, je me suis assuré, par l'observation de plusieurs Tétrodons-Lunes, que des individus de l'espèce de ceux

que nous examinons présentaient différentes figures intermédiaires entre celle que donne la hauteur égale à la longueur et celle qui produit une longueur double de la hauteur. On peut donc conclure qu'il y a, parmi les Tétrodons tronqués postérieurement,

1° Le Tétrodon-Lune, dont la longueur égale la hauteur;

2° Le Tétrodon *Mola truncatus*, dont la longueur est double de la hauteur;

3° Le Tétrodon dont le nom n'est pas connu, dans lequel la hauteur est contenue une fois et demie dans la longueur. Ensuite viennent

4° La Môle à caudale lancéolée, dont la hauteur fait la moitié de la longueur, à postérieur concave;

5° Variété de la Môle à caudale lancéolée et à postérieur convexe;

6° *Orthagoriscus spinosus*, Bl. Schn. C'est une très petite espèce et qui a quelques épines, qu'on pêche quelquefois dans l'Océan.

Pour compléter cette série, je n'ai plus qu'à rapporter ce que dit le baron Cuvier dans son *Règne anim.*, vol. II, page 369.

Les Môles *Orthagoriscus*, Schn., *Cephalus*, Sh., vulgairement *Poissons-lunes*, qui ont les mâchoires indivises comme les Diodons, mais dont le corps comprimé et sans épines n'est pas susceptible de s'enfler, et dont la queue est si courte et si haute verticalement, qu'ils ont l'air de Poissons dont on aurait coupé la partie postérieure, ce qui leur donne une figure si extraordinaire et bien suffisante pour les distinguer : leur dorsale et leur anale, chacune haute et pointue, s'unissent à la caudale; ils manquent de vessie natatoire; leur estomac est petit et reçoit immédiatement le canal cholédoque.

Sous leur peau est une couche de substance gélatineuse : on en trouve dans nos mers une espèce quelquefois longue

de plus de 1^m,033 et pesant plus de 150 kilog., à peau très rude et d'une belle couleur argentée (*Tetrodon Mola*, L. Bl., 128).

Il y en a, au Cap, une espèce oblongue, *Orthagoriscus oblongus,* Bl. Schn., 97, dont la peau est dure et divisée en petits compartiments anguleux.

On en a pêché quelquefois dans l'Océan une troisième espèce très petite et qui a quelques épines, qu'on nomme *Orthagoriscus spinosus*, Bl. Schn. *Diodon Mola;* Pall., *Spic. zool.,* VIII, pl. IV.

N. B. « L'ovoïde fascé, lac. XXIV, 2 *Ovum,* Comm., Schn., 108, avait été décrit et représenté par Commerson, d'après un individu bourré qu'il soupçonnait lui-même être un Tétrodon mutilé et qui, en effet, n'est qu'un *Tetrodon lineatus* qui a perdu ses nageoires. »

« Le Sphéroïde tuberculé a été donné, comme nous l'avons dit, sur un dessin de Plumier qui ne représente qu'un Tétrodon vu de face dont on ne peut voir les nageoires verticales ; Schn., *index* LVII : ainsi ces deux genres doivent être supprimés. »

Cette suppression de deux genres me fait penser que nos deux *Orthagoriscus* ne sont pas connus ; c'est ce qui m'a porté à les décrire en détail et à en donner les dessins et les dimensions bien exactes.

Dimensions	*du* 1er.	*du* 2e.
Longueur de la bouche à la caudale	1^m,30	2^m,55
— de la bouche à l'origine de la caudale	1 25	1 73
— de la caudale	0 38	0 81
Hauteur mesurée à la naissance de la dorsale	0 65	1 11
— de la dorsale	0 38	0 84
Largeur de la dorsale à la base	0 24	0 46
Longueur de l'anale	0 35	0 81
Largeur de l'anale	0 19	0 41
Longueur de la pectorale	0 13	0 26
Largeur de la pectorale	0 09	0 13
Distance de la bouche à l'ouverture des branchies	0 29	0 43

Dimensions	du 1er		du 2e.	
Ouverture verticale des branchies..............	0	08	0	12
De la bouche à la partie antérieure de l'œil......	0	13	0	20
Ouverture horizontale de l'œil....................	0	04	0	07
De la bouche à la partie antérieure de la dorsale..	0	00	1	30
De la partie postérieure de la dorsale à la fin de la caudale....................................	0	00	1	00
De la bouche à la partie antérieure de l'anale....	0	00	1	25
De la partie supérieure de l'œil, droit au dessus..	0	11	0	19

En faisant porter ce beau Poisson chez moi, mon intention était de le faire empailler; mais la peau en était tellement liée à une substance cartilagineuse, qui avait depuis 0m,019 jusqu'à 0m,035 d'épaisseur, que je n'ai pu parvenir à l'en détacher. Ce cartilage ressemble à un plastron de Tortue. Je voulus alors essayer si, avec cette chair molle blanche ressemblant à de la graisse de Porc, il ne me serait pas possible de faire de l'huile : j'en fis mettre plusieurs morceaux dans une chaudière et je fis bouillir pendant deux heures; au bout de ce temps, je fus fort surpris de n'avoir pour résultat qu'une eau sale et noire. Je voulus au moins en conserver le squelette et, dans cet espoir, je le fis disséquer bien soigneusement; au bout de quinze jours, toutes les pièces composant la tête s'étaient détachées les unes des autres, et chacune des pièces ressemblait à un morceau d'éponge et n'avait pas plus de poids ni de consistance.

Je me rappelle qu'en 1836 je voulus conserver la tête de l'*Orthagoriscus* que j'ai décrit en cette année. Je ne fus pas plus heureux alors qu'aujourd'hui : j'attribuais cette espèce de décomposition des os au jeune âge du premier individu, qui ne pesait que 53 kil. 500 gr. et dont je pensais que les os ne s'étaient pas encore solidifiés. J'étais loin de penser que la charpente d'un monstre qui avait près de six fois et demie le poids du premier se serait décomposée aussi facilement.

Ce Poisson n'a pas de dents aux mâchoires : c'est une pellicule qui recouvre le dentaire et l'intermaxillaire. Il n'y a aucun os d'implanté dans les mâchoires, chose facile à vérifier après la dessiccation. La petitesse de la bouche et la singulière structure de sa mâchoire me portèrent à examiner ses viscères, pour m'assurer de quelle substance marine il se nourrit : mes recherches, à cet égard, ont été sans succès.

Je subis le dégoût d'ouvrir longitudinalement 12 mètres d'intestins, depuis l'œsophage jusqu'au rectum, sans trouver la plus petite parcelle de nourriture ; mais la longueur des intestins, qui est à celle du corps, prise du museau jusqu'à l'origine de la queue, comme 1::7.3, la faiblesse des mâchoires et le peu de consistance des pharyngiens sont des indices suffisants pour faire penser qu'il se nourrit de fucus.

L'estomac est excessivement petit et ne se distingue des intestins qui le suivent que par une capacité un peu plus grande. Le foie est très volumineux et de couleur jaune ; ses deux lobes entourent l'estomac, et la vésicule du fiel est placée en travers, sur le devant du foie. L'anus est situé à $0^m,139$ en avant de l'anale. J'ai trouvé les œufs renfermés dans une poche de la forme d'une vessie renversée, dont l'orifice aboutit en arrière de l'anus. Dans l'ovaire, j'ai trouvé une substance noirâtre assez compacte et enveloppée d'une peau. Je l'avais prise d'abord pour un corps étranger ; mais après l'avoir examinée, j'y ai reconnu ce qui suit : une poche longue de $0^m,083$ et de $0^m,042$ de diamètre, grosse par un bout et pointue par l'autre. J'ai trouvé adhérent au milieu du gros bout un filament auquel étaient attachés une grande quantité d'œufs. Pour savoir ce que contenait cette poche, je l'ouvris avec soin : le bout le plus mince se détacha du reste. Je crus y remarquer quelque chose, comme une tête de poisson ; le reste paraissait être le corps formé par couches ; la partie postérieure était d'un blanc sale et avait plus de consistance. En

continuant longitudinalement l'ouverture dans la face qui paraissait être l'inférieure, j'y trouvai du sang coagulé et crus y reconnaître des viscères, ce qui me porte à croire que ce Tétrodon est ovovivipare.

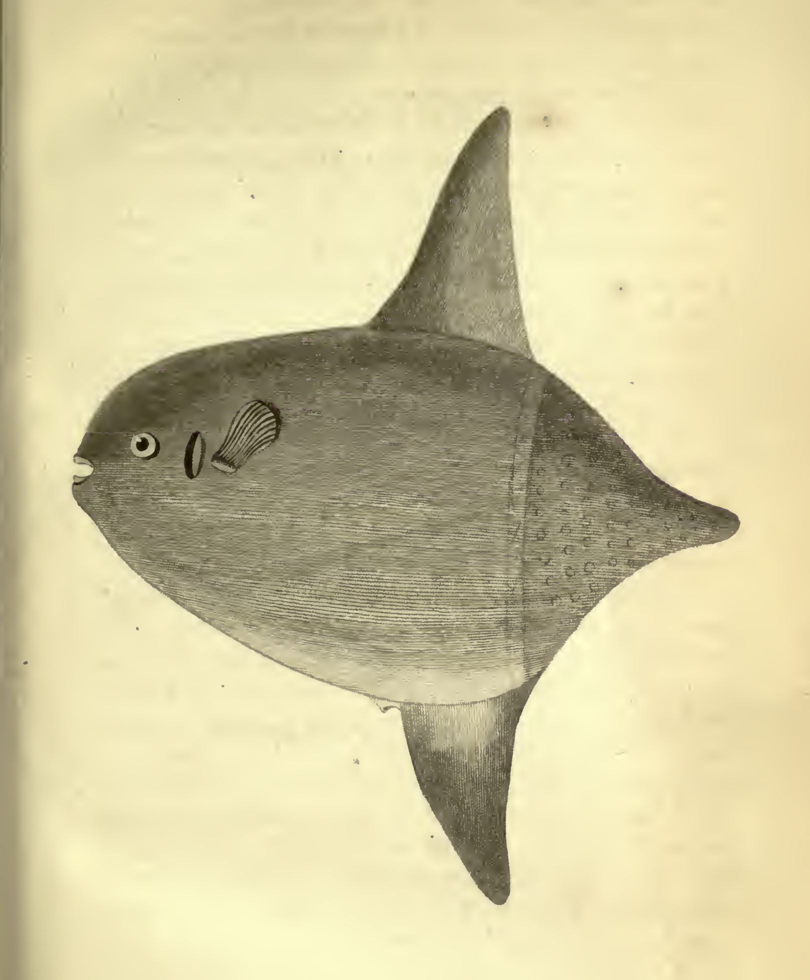
Je n'avais pas observé les pharyngiens du premier Tétrodon : celui-ci les a placés sur les côtés de l'œsophage, et leurs formes sont tout à fait nouvelles. Trois masses charnues, arrondies et proéminentes, armées chacune de quatre et de cinq épines longues, flexibles et très espacées, forment le second instrument de mastication, qui est encore plus flexible que le premier.

Toutes les nageoires étant trop épaisses et couvertes d'une peau trop rude pour permettre de compter les rayons, je n'ai pu le faire que par la dissection, et j'ai trouvé : D. 24. A. 21. C. 19. P. 17.

Les branchies sont formées de quatre arcs doubles dont les bords sont coupés comme avec un instrument tranchant : l'ouverture branchiale est de forme semi-lunaire; une membrane très épaisse et de même forme sert à la fermer.

Une heure après qu'on eut retiré ce Poisson de son élément, il rendit par la bouche deux Échénéis vivants : ils s'étaient, à n'en pas douter, introduits par les ouvertures branchiales et s'étaient logés dans la capacité de la bouche comme les Fierasfers se logent et se nourrissent dans l'abdomen de deux espèces d'Holoturies.

J'ai trouvé, dans la cavité branchiale et sous l'aisselle, une douzaine de Lernées dont les plus grandes n'avaient pas plus de $0^{m},230$ de diamètre; leur forme est ronde et elles ont en dessous un disque étoilé à sept branches; leur épaisseur est à peu près de $0^{m},002$: elles ont quelque rapport avec le Planocère de Gaimard.



Orthagoriscus *lanceolatus*, *Liénard.*

Liénard del. *N. Rémond, imp.* *Annedouche sc.*



Magasin
de
Zoologie

Seconde Série
Première année

Classe VII.
Crustacées

Planches I.

1839.

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

PARIS

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

9 et 10 LIVRAISON. — ANNÉE 1839

MAMMIFÈRES, texte et pl., n° 11 a 19.	ANNÉLIDES, texte et pl., n°
OISEAUX, texte et pl., n° 7 a 10.	CRUSTACÉS, texte et pl., n°
REPTILES, texte et pl., n°	ARACHNIDES, texte et pl., n°
POISSONS, texte et pl., n°	INSECTES, texte et pl., n°
MOLLUSQUES, texte et pl., n°	ZOOPHYTES, texte et pl., n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.

ANNÉE 1839.

CRUSTACES, Pl. 1.

G. CERATASPIS. Cerataspis. *Gray*.

C. monstrueux. *C. monstrosus*. Gray.

Ce genre curieux a été fondé par M. J.-Edw. Gray, dans son *Spicilegia zoologica,* etc., publié en 1830, mais qui n'a pas eu de suite; il semble être identique avec le genre *Cryptopus* de Latreille, rangé par ce savant à la fin de sa famille des Macroures, près des Mysis et des Mulcions; mais la description donnée par Latreille est si courte, qu'il est impossible d'acquérir une certitude à ce sujet, et qu'il faut conserver le genre de M. Gray, quoiqu'il ait été publié un an après. Une description et une figure de ce singulier crustacé, meilleures que celles de M. Gray, ne pourront qu'être agréables aux zoologistes, et feront attendre avec moins d'impatience que des circonstances favorables permettent à un entomologiste spécial d'étudier ce

Crustacé, pour savoir s'il doit rester dans les Décapodes, ou s'il ne serait pas plus rationnel de le placer parmi les Stomapodes. Ce sont ces raisons qui nous engagent à donner le travail que M. Quoy a fait sur cet animal, travail dans lequel ce célèbre voyageur envisageait ce Crustacé comme entièrement inconnu, en lui donnant le nom générique de *Lepsia*, et en appelant l'espèce *Lepsia tuberculosa.* Pour compléter les renseignements qu'il nous est possible de donner à ce sujet, nous reproduirons la description donnée par M. Gray (*Spic. zool.*, p. 7, pl. VI, f. 5).

FAM. NEBALIADÆ (les *Schizopodes,* Latr.) — S. G. CERATASPIS, N.

Thorax maximus, tuberculatus, animal contractum, omnino includens; abdomen articulis 7, ultimis 2 longis, reliquis annularibus ; ultimo paribus 2 pinnarum caudalium; pedes 12 v. 14 longi, graciles, ciliati, appendiculati; antennæ longissimæ, setaceæ; oculi magni, pedicellati, approximati.

C. MONSTROSUS, N. *Brunneus, thorace subdepresso, antice truncato, 5 cornuto, cauda corpus subæquante.* — Icon., t. VI, f. 5, 5 a front of head 5 bone of the legs. —Trouvé dans l'estomac d'un Dauphin, sur la côte du Brésil. — *Mus. Brit.*

(G. M.)

Voici la description de M. Quoy :

Le genre Lepsie, *Lepsia,* a les antennes extérieures (f. 8) très longues, sétacées, portant une lame ovale, pointue à leur base, les antennes intérieures (f. 7) au nombre de deux, dont une courte. Les yeux sont gros, arrondis, portés sur un pédicule très court. La carapace est un peu allongée, bombée sur les côtés (f. 2), échancrée en arrière,

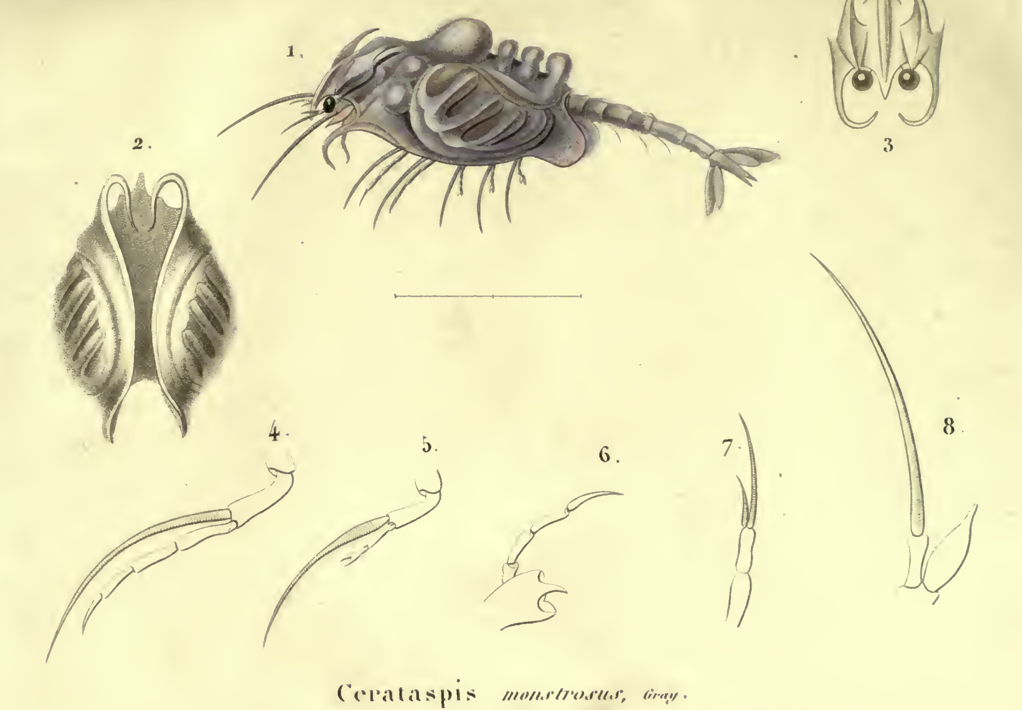
bosselée, recourbée en dessous (f. 3), enveloppante, portant en avant trois longues pointes recourbées dont l'intermédiaire plus courte forme un rostre (f. 3) cachant la tête.

Le front est également armé de deux pointes dirigées en arrière; la queue est grêle, assez courte, formée en tout de sept pièces, la dernière est bifurquée, et porte de chaque côté deux lames ovalaires, égales et ciliées. On compte cinq paires de pattes natatoires grêles, situées au dessous de la queue. La bouche est armée d'une forte mandibule (f. 6) courte, terminée par un crochet et portant près de son extrémité un palpe allongé, munie à quatre articles. Les pieds ont cinq articles, munis à leur base d'un long et gros filet styliforme, aussi long que la patte elle-même dans les deux premiers (f. 4) et la dépassant dans les autres (f. 5). Le dernier article des trois dernières paires est terminé en pince.

Ce Crustacé est remarquable par les deux rangées de gros tubercules qu'il porte sur le dos, au nombre de quatre, l'antérieur le plus volumineux. Sur les côtés se renflent quatre ou cinq côtes saillantes et transversales. Lorsque les antennes et la queue sont repliées sous son enveloppe cartilagineuse, elles y sont à l'abri comme sous une carapace; mais cela n'empêche pas l'animal d'être avalé par un plus grand, comme il arriva à celui que nous décrivons, qui fut trouvé intact dans l'estomac d'une Bonite. Il avait encore sa coloration, qui est un bleu de ciel clair.

Nous devons ce Crustacé pélagien à M. Leps, officier de la marine royale, qui l'a rapporté de ses voyages.

QUOY.



Cerataspis *monstrosus*, Gray.

Quoy et Prêtre pinx. N. Rémond imp. Duménil sc.

Magasin
de
Zoologie

Seconde Serie
Cinquieme année

Classe VI
Annelides
Planches 1–3.

1843

[illegible]

DE ZOOLOGIE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PARIS

[illegible]

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

3e LIVRAISON. — ANNÉE 1843.

MAMMIFÈRES,	n°	ANNÉLIDES,	n° 1 à 3.
OISEAUX,	n°	CRUSTACÉS,	n°
REPTILES,	n°	ARACHNIDES,	n°
POISSONS,	n°	INSECTES,	n°
MOLLUSQUES,	n°	ZOOPHYTES,	n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie ; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés.	16 fr.,	par la poste	18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	—	15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	—	15 fr.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE.
ANNÉE 1843.

ANNÉLIDES, PL. 1, 2, 3.

DESCRIPTION

de quelques espèces nouvelles
D'ANNÉLIDES ERRANTES
recueillies sur les côtes de la Manche;

PAR A. DE QUATREFAGES.

G. PHYLLODOCE. PHYLLODOCE. *Savigny.*

P. SAXICOLE. *Saxicola.* Nob.

J'ai trouvé cette espèce d'Annélide à Chaussey, où on la rencontre assez souvent dans les fentes des roches granitiques friables qui entourent le port Marie. Bien qu'elle présente, au premier coup d'œil, une grande ressemblance

avec la P. lamelleuse (*P. laminosa*, Savigny), elle en est bien distincte, comme on pourra s'en assurer par les détails suivants.

La couleur est variable comme celle d'un grand nombre d'Annélides errantes : le plus souvent elle est d'un blanc verdâtre ou rosé, avec de riches reflets d'argent et d'acier bruni (Pl. I, fig. 1). La teinte générale est quelquefois rosée et présente alors des reflets de cuivre rouge; enfin, dans quelques localités, j'ai trouvé des individus dont les parties antérieures étaient d'un brun roussâtre et les parties postérieures d'un vert plus ou moins foncé (pl. I, fig. 2).

Comme chez la plupart des Annélides errantes, le nombre des anneaux de la Phillodoce saxicole varie considérablement avec la longueur de l'animal. J'en ai compté environ deux cents sur des individus de 3 pouces; mais quelques autres, dont la longueur était de près de 8 pouces, en avaient jusqu'à cinq cents.

Il est inutile, sans doute, d'ajouter ici que le diamètre du corps est loin de croître dans la même proportion.

La tête est triangulaire, arrondie en arrière (fig. 1); elle porte en avant quatre antennes petites, disposées par paires, de chaque côté. La cinquième antenne, placée bien en arrière, est plus courte, et sa base large lui donne l'aspect d'un petit mamelon conique. La présence de cette antenne médiane distingue notre Phillodoce de la P. lamelleuse. Les yeux sont assez grands, de couleur rouge et placés en arrière sur deux renflements de la tête qui laissent entre eux un sillon peu profond sur la ligne moyenne. La trompe (fig. 1) est très longue et très grosse : son diamètre est le double de celui du corps de l'animal. Comme dans la P. lamelleuse, elle semble divisée en deux parties, dont l'antérieure est polygonale, tandis que la postérieure est arrondie et renflée; mais celle-ci est entièrement couverte de petites papilles, tandis que, dans la P. lamelleuse, la base en est entièrement dépourvue. La portion

antérieure est lisse et présente six faces peu marquées ; elle est brusquement tronquée en avant et forme une espèce de plateau dont le bord est garni d'un très grand nombre de petites papilles, et au centre duquel est placé l'orifice œsophagien. Tous les tissus de cette trompe sont d'une apparence extrêmement délicate et à demi transparents.

Le premier segment du corps est presque linéaire et si bien uni à la tête, qu'on a quelque peine à l'apercevoir. Il porte, de chaque côté, deux cirrhes tentaculaires qui, pendant la marche de l'animal, se dirigent en avant. Le second anneau est plus large, mais moins, pourtant, que les suivants. Deux paires de cirrhes tentaculaires plus longs que les précédents, s'y insèrent et sont dirigées en arrière quand l'animal se meut. Tous ces cirrhes sont, d'ailleurs, assez épais relativement à leur longueur.

Les pieds des anneaux qui suivent sont semblables jusque vers l'extrémité postérieure ; ils se composent d'une seule rame portant un faisceau de soies divergentes, au milieu et un peu en arrière duquel est placé un acicule conique très robuste (fig. 4). Le cirrhe branchial supérieur est très large et foliacé ; dans le pied qui suit immédiatement l'anneau portant les cirrhes tentaculaires, il est moins développé et surtout moins large ; mais il prend au suivant les dimensions, qu'il conserve sur la plus grande partie du corps (fig. 4). Le cirrhe branchial inférieur est plus petit, mais également foliacé. En arrière, et à partir des 15-20 derniers anneaux, ces cirrhes éprouvent des modifications. Le supérieur, tout en conservant sa forme lamelleuse, devient beaucoup plus petit ; l'inférieur se change en une languette et finit par devenir presque cylindrique (fig. 5). Ces divers cirrhes sont portés sur un pédicule bien prononcé. Pendant la marche, l'animal les tient étendus presque horizontalement de chaque côté ; dans le repos ils sont repliés sur le dos et disposés tantôt de manière à ce que ceux du côté gauche recouvrent ceux du côté droit ;

tantôt de telle sorte que c'est le contraire qui a lieu (fig. 3). Les filets stylaires qui tiennent au dernier segment de la queue sont assez peu développés et foliacés (fig. 2).

La disposition des cirrhes tentaculaires, les variations que présentent les cirrhes branchiaux de la partie postérieure du corps sont autant de caractères qui distinguent la P. saxicole de la P. lamelleuse. Les poils nous offrent encore un moyen de distinguer ces deux espèces. Nous ne retrouvons plus ici le mécanisme si curieux décrit par MM. Audouin et Milne-Edwards; dans cette dernière, les soies se terminent par une espèce de tête articulaire hérissée de petites épines (fig. 6) et sur laquelle est fixée une pièce distincte, conique, recourbée, à pointe très fine, et dont la face convexe est comme dentelée[1].

G. EUNICE. Eunice. *Cuvier.*

E. A CEINTURE. *E. zonata.* Nob.

MM. Audouin et Milne-Edwards ont fait connaître une Eunice trouvée par eux à Chaussey (*E. Bellii*), qui se distingue de ses congénères en ce que les branchies n'occupent qu'un petit nombre d'anneaux et forment une touffe vers le tiers antérieur du corps. J'ai rencontré, dans la même localité, une seconde espèce qui présente le même caractère. Malgré cette circonstance remarquable, je crois pouvoir la distinguer. Les proportions du corps sont très différentes; la position du bouquet des branchies n'est pas la même, et enfin les poils sont très différents.

L'Eunice de Bell a 2 pouces de longueur sur 2 lignes de

[1] La figure 1 représente une P. saxicole en train de repousser sa partie postérieure. On reconnaît qu'il en est ainsi à la brusque interruption des pieds et au petit bouton triangulaire qui porte les filets stylaires déjà bien développés.

large. L'Eunice à ceinture, quoique ayant jusqu'à 6 pouces de long, a, tout au plus, 1 ligne de largeur. En général, le corps est, en avant, d'un rouge uniforme passant, vers le milieu du corps, au violet pâle. Une ligne onduleuse verte et bleue règne tout le long du dos et se détache en arrière sur une teinte rose de plus en plus vive.

La tête, non lobée, arrondie antérieurement, porte cinq antennes, dont les externes sont d'un quart plus courtes que les autres. Le premier anneau est presque aussi long que les deux suivants réunis. Il est dépourvu d'appendices, ainsi que le suivant, et ce n'est qu'au troisième segment que les pieds commencent à se montrer.

Les pieds ressemblent beaucoup à ceux de l'Eunice de Bell, seulement le cirrhe supérieur, très conique, dépasse davantage le tubercule sétifère; en outre, on n'y distingue que deux acicules noirs à la base et bruns au sommet.

Dans l'E. de Bell, les branchies se montrent dès le quinzième anneau et sont au nombre de dix-huit paires. Ici elles commencent au dix-huitième anneau et sont également au nombre de dix-huit : elles ressemblent, d'ailleurs, à celles de l'E. de Bell.

Les poils de l'E. à ceinture diffèrent beaucoup de ceux de l'E. de Bell. Dans l'une et dans l'autre espèce ces poils sont de deux sortes, les uns simples, d'autres composés. Dans l'E. de Bell, les premiers sont simplement légèrement infléchis à leur extrémité, et se terminent en pointe aiguë. L'E. à ceinture présente quelque chose d'analogue (pl. II, fig. 1); mais, de plus, au point de flexion, ces poils s'aplatissent et sont finement dentelés sur leur bord concave. Les poils composés de l'E. de Bell se composent d'une tige à l'extrémité de laquelle est soudée une pièce qui semble n'en être que le prolongement. Ici cette tige forme, à son extrémité, une large tête à pointe aiguë, dont un bord est tranchant et dentelé, dont l'autre est assez brusquement aplati (fig. 2). La pièce mobile qui vient s'y articuler repose

sur un prolongement assez fort, s'élargit et s'épaissit plus haut en se courbant, et se trouve brusquement tronquée dans la direction du bord dentelé de la tige; mais sur un des points du périmètre de cette section on distingue deux ou trois fortes dents recourbées.

L'Eunice à ceinture vit dans les sables vaseux, en compagnie des Arénicoles, des Synaptes et des Siponcles. Elle est fort rare à Chaussey, où je ne l'ai rencontrée que deux ou trois fois.

G. LOMBRINÈRE. Lombrineris. *De Blainville.*

L. porte-peigne. *L. pectinifera.* Nob.

Les caractères de cette Annélide devraient la faire regarder comme intermédiaire, sous certains rapports, entre les Lysidices et les Lombrinères : elle a, en effet, les pieds des premiers et la tête des derniers. La présence d'une seule antenne médiane, l'existence de trois sortes de poils l'éloigneraient de ces deux genres; j'ai cru toutefois devoir la rapporter aux Lombrinères de M. de Blainville, à cause de son facies général.

Le Lombrinère porte-peigne a environ 8 pouces de long; le nombre des anneaux est de trois cents au moins. Le corps est large d'environ une ligne en avant : il diminue progressivement jusque vers le quart postérieur, où on trouve une partie caudale toute d'une venue et ayant à peine un quart ou un neuvième de ligne en largeur. La couleur générale est d'un rouge assez vif, passant au rose sombre en arrière.

En dessus la tête est arrondie et unilobée (pl. II, fig. 3). Lorsqu'on la regarde en dessous, elle est linguiforme et comme invaginée dans le premier anneau (fig. 4). A la face supérieure on distingue deux yeux bruns, avec une tache

ronde plus foncée au centre, ce qui, au premier coup d'œil, simule assez bien une Iris avec son ouverture pupillaire. Entre les deux yeux et tout à fait en arrière, on aperçoit une petite antenne conique implantée sur un mamelon bien distinct.

Le premier et le second anneau ont la même largeur que les suivants; ils sont tous deux dépourvus d'appendices. Les pieds ne se montrent qu'à partir du troisième; ils sont fort petits et semblables partout.

Ces pieds (pl. II, fig. 5) sont uniramés et pourvus de deux cirrhes. Le supérieur est presque cylindrique, assez grêle, allongé au delà du tubercule sétifère : l'inférieur ne forme qu'un petit mamelon à peine sensible. Le tubercule sétifère est comme pédiculé et renflé à son extrémité ; il porte une douzaine de soies réunies en une seule touffe, et dans son intérieur on distingue un petit acicule.

Les poils, avons-nous dit, sont de trois sortes : les uns (fig. 7) sont simples, et leur extrémité est seulement légèrement aplatie, coudée et terminée par une pointe longue très aiguë. Ces espèces de soies sont les plus longues. Les soies composées sont près de moitié plus courtes ; celles-ci (fig. 6) se composent d'une tige robuste légèrement recourbée à son extrémité, qui se renfle et est couverte de petites épines sur le côté convexe. Cette espèce de tête est tronquée obliquement et porte une pièce articulée semblable à un parallélogramme irrégulier dont un des côtés se creuserait en se prolongeant en une espèce d'apophyse qui porte sur la section de la tige principale. Cette pièce accessoire m'a paru tranchante en avant et sur le bord qui correspond au côté convexe de la tige.

Enfin on trouve, au dessous des soies que nous venons de décrire, une troisième espèce de poils dont chaque pied ne présente qu'un seul échantillon. Ce poil (fig. 8) consiste en une tige presque aussi forte que celle de l'acicule, aplatie et très élargie en avant, de manière à former un triangle

isocèle dont la base est en dehors. Cette base est armée d'un grand nombre de dents très fines, disposées comme celles d'un peigne, et c'est de cette circonstance que nous avons tiré le nom proposé par nous pour cette nouvelle espèce.

J'ai trouvé le L. porte-peigne dans les sables vaseux qui entourent les roches le plus à l'ouest de l'archipel de Chaussey. Il est difficile de s'en procurer des individus bien entiers, à cause de l'excessive ténuité de ses parties postérieures, de sa fragilité et de la facilité avec laquelle il forme des nœuds presque inextricables en se contournant en tout sens.

G. MALACOCÈRE. MALACOCEROS. Nob.

On sait que le genre Spio établi par Othon Fabricius est devenu une espèce de réceptacle pour un grand nombre d'Annélides errantes très différentes les unes des autres et appartenant, en réalité, à des genres souvent fort éloignés. Sans entrer ici dans des détails qui nous entraîneraient beaucoup trop loin, nous rappellerons que MM. Audouin et Milne-Edwards ont cru devoir rapporter aux genres Syllis, Onuphys, Néréide, etc., un grand nombre de vers réunis sous cette dénomination commune. Les caractères attribués aux Spios par M. de Blainville sont pourtant très faciles à saisir, au moins en apparence (une seule paire de tentacules céphaliques, latéraux, très gros et presque aussi longs que le corps; un tube; une seule paire d'yeux). C'est dans ce genre ainsi restreint que nous semble devoir rentrer le genre Leucodore, établi par M. Johnston[1]. Son L. cilié présente même une telle ressemblance avec la Spio seticornis figurée dans l'atlas du *Dictionnaire d'histoire natu-*

[1] *Mag. of zoology*, t. II, p. 66.

relle, que nous serions tenté de croire à l'entière identité de ces deux Annélides. Le même M. Johnston a formé aussi le genre Nérine avec deux Annélides rapportées précédemment par lui au genre Spio.

Parmi les caractères assignés par l'auteur à son genre Nérine, nous trouvons citée l'existence de deux antennes occipitales, coniques, longues et épaisses. La présence d'yeux est encore placée au nombre des signes distinctifs de ce genre[1]. Or les deux seules espèces qu'il y rapporte présentent, sous ce double rapport, la discordance la plus complète. Dans la *N. vulgaris*, les appendices désignés sous le nom d'antennes partent bien évidemment du premier anneau du corps et nullement de la partie postérieure de la tête. Un simple regard jeté sur la figure que donne M. Johnston suffirait pour en acquérir la certitude. Ayant, d'ailleurs, eu occasion d'observer cette Annélide, très commune à Saint-Malo, j'ai pu m'assurer qu'il en était bien réellement ainsi. Quant aux yeux, M. Johnston reconnaît que, sur plusieurs individus, il n'a pu en découvrir de traces, et mes propres observations me permettent d'assurer qu'ils n'existent pas. L'Annélide dont nous parlons manque donc de deux caractères essentiels attribués par l'auteur à son genre Nérine. Quant à la seconde espèce (*N. Coniocephala*), elle les présente, au contraire, de la manière la plus distincte; ainsi cette espèce devra seule être conservée dans le genre Nérine.

J'ai trouvé, sur les côtes de la Manche, deux autres espèces d'Annélides qui ont le plus grand rapport avec la *N. vulgaris* de M. Johnston et me paraissent devoir former avec elle un genre nouveau. Les caractères principaux sont : *deux cirrhes tentaculaires très gros, partant du premier anneau; bouche inférieure dépassée par un mufle de forme différente, selon les espèces; trompe très simple, très courte,*

[1] *Loc. cit.*

dépourvue de dents; point d'yeux. Je proposerai pour ce genre le nom de Malacocère (*Malacoceros*).

I. MALACOCÈRE VULGAIRE *Malacoceros vulgaris.* Nob. — *N. vulgaris.* Johnston.

Cette espèce, découverte par M. Johnston sur les côtes d'Angleterre, est assez commune à Saint-Malo. Je crois inutile de rien ajouter à ce qu'en a dit le savant anglais.

II. MALACOCÈRE DE GIRARD. *M. Girardi.* Nob. Pl. 3.

J'ai trouvé, pour la première fois, cette belle espèce aux îles Chaussey; je l'ai, depuis, rencontrée à Saint-Malo. Elle est rare dans ces deux localités. En la dédiant à M. Girard de Caudemberg, ingénieur en chef chargé de la direction des travaux du port de Saint-Malo, je suis heureux de lui donner un témoignage public de ma reconnaissance pour l'empressement avec lequel il m'a aidé de tout son pouvoir dans mes recherches zoologiques.

Le M. de Girard (pl. III, fig. 1) a 4 à 5 pouces de longueur sur 3 lignes de large environ. Sa couleur est assez uniformément rougeâtre sur tout le corps, et cette teinte paraît plus vive sur les côtés, par suite de la présence des cirrhes branchiaux parcourus par des vaisseaux d'un assez fort calibre. Le nombre des anneaux varie de deux cent vingt à deux cent quarante environ.

La tête, bien distincte du tronc, est formée par un lobe arrondi, plus large que long, terminé par un mufle dont la forme rappelle assez bien celle d'une enclume dont les deux cornes, parfaitement symétriques, s'allongent à droite et à gauche. C'est au dessous de ce prolongement qu'est placée l'ouverture buccale. La trompe est très

courte et semble, quand elle sort, n'être formée que par un simple renversement de la membrane interne. Un nombre considérable de vaisseaux d'un beau rouge forment, à sa surface, un lacis à mailles très serrées. La couleur de la tête est d'un rose plus ou moins violâtre, semé de points bleuâtres sur la ligne médiane en avant. En arrière on voit un espace triangulaire lisse, au milieu duquel on distingue sous la peau l'extrémité du vaisseau dorsal. Cette tête est à peine distincte du premier anneau, qu'on pourrait presque croire en faire partie, sans les pieds bien développés que ce dernier présente de chaque côté. Quand on examine l'animal en dessus, surtout pendant la marche, on distingue à peine la tête, qui est presque entièrement cachée par les cirrhes tentaculaires que nous allons décrire (fig. 1 et 2).

Le premier anneau est plus étroit que les suivants : il porte des pieds qui ne diffèrent des autres que parce que le cirrhe branchial en est un peu plus court. En avant, et des deux côtés de la ligne médiane, sont implantés les cirrhes tentaculaires (fig. 2). Ceux-ci sont entourés, à leur base, d'une sorte de calice opaque, blanchâtre, assez peu épais à son origine, parcouru longitudinalement par des stries en zigzag. Au delà de cette enveloppe les cirrhes se renflent d'abord, puis diminuent progressivement jusqu'à leur extrémité. Ces cirrhes sont à peu près cylindriques, ondulés sur leur bord interne, très finement plissés transversalement : leur longueur est d'un pouce environ. La substance qui les compose est assez transparente pour qu'on distingue facilement dans leur intérieur un vaisseau qui se ramifie en donnant des ramuscules à droite et à gauche.

Les pieds sont presque tous semblables et formés de deux rames (fig. 4). La supérieure se compose d'un mamelon sétifère qui, assez épais jusqu'au point de sortie des soies, s'amincit ensuite et se prolonge en une espèce de

membrane foliacée où l'on ne découvre aucun vaisseau. Le cirrhe branchial est confondu, à son origine, avec le tubercule sétifère; il se recourbe sur le dos, et on y distingue un vaisseau dont le calibre est assez considérable. La rame inférieure est formée par un mamelon arrondi d'où sortent les soies, et par un petit cirrhe inférieur presque rudimentaire. Les quatre derniers pieds diffèrent considérablement de ceux que nous venons de décrire. Ici les deux rames se réduisent à deux petits mamelons dont le supérieur porte un faisceau de quatre ou cinq soies bien plus longues que celles du reste du corps, et qui se dirigent en ligne droite des deux côtés (fig. 3). Le dernier anneau est un peu plus long que les précédents et porte seize cirrhes filiformes (fig. 3). Les poils sont de deux sortes à chaque pied : les uns sont assez courts, arrondis à leur extrémité, et l'on distingue très facilement leur cavité interne, qui se termine en pointe et pourrait faire croire à l'existence d'une soie aiguë renfermée dans une gaîne (fig. 5). A la rame inférieure on ne trouve que cette première espèce de poils. La rame supérieure en présente aussi quelques-uns placés dans l'intervalle de poils bien plus longs, simples (fig. 6), qui forment un large éventail en se courbant vers le haut et atteignant presque aussi loin que le cirrhe branchial (fig. 2 et 4).

Le M. de Girard vit dans les sables granitiques à demi vaseux qui sont alternativement couverts et abandonnés par la marée. Il n'a pas de tube permanent ; mais, lorsqu'on le saisit, il est ordinairement enveloppé d'une espèce de fourreau transparent d'un aspect moitié soyeux, moitié gélatineux, formé par une matière qui exsude de son corps et qui se solidifie très rapidement. Les mouvements de cette Annélide sont extrêmement rapides. Il nage en s'infléchissant brusquement, de manière à représenter une suite de 8 continus. Lorsqu'il marche lentement, ses cirrhes sont dirigés en avant ainsi que je les ai figurés

(fig. 1 et 2), et représentent assez bien des espèces de cornes de bélier ; d'autres fois, il les tient couchés sur le dos et abrités sous l'espèce de voûte que forment les cirrhes branchiaux, en sorte qu'on a quelque peine à les découvrir. Son corps est très fragile, et souvent la partie postérieure se rompt par suite de ses efforts. De tous les individus que j'ai placés dans l'alcool, pas un n'est resté entier. Ce liquide semblait agir surtout d'une singulière manière sur les cirrhes tentaculaires qui, toujours, se sont détachés au moment de l'immersion. Malgré la délicatesse de leurs tissus, ils ne s'en sont pas moins bien conservés dans la liqueur, et je les ai retrouvés au fond de mes bocaux.

III. Malacocère longirostre. *M. longirostris.* Nob.

J'ai trouvé cette espèce à Saint-Malo, dans les sables qui entourent les remparts de la ville. Sa longueur est de 2 pouces 1/2 à 3 pouces, sa largeur de 2 lignes 1/2. Le nombre de ses anneaux est de deux cents environ. Son corps est tout entier d'un rose terne sur lequel tranchent vivement les cirrhes branchiaux.

La masse de la tête est oblongue, et le mufle qui la termine s'allonge en une pointe aiguë très contractile qui cache la bouche (fig. 7). Celle-ci ne présente rien de particulier, non plus que la trompe, qui ressemble entièrement à celle de l'espèce précédente.

Le premier anneau est aussi long que les suivants et bien distinct de la tête ; de chaque côté il porte un pied uniramé. A la face dorsale sont placés les cirrhes tentaculaires, au nombre de deux, de 9 lignes environ de longueur et très transparents. Le vaisseau qui les parcourt est d'un gros calibre, et chaque contraction du vaisseau dorsal, en y envoyant une ondée de sang, les distend brus-

quement et les fait onduler lorsqu'ils sont couchés sur le dos. Entre les deux cirrhes se trouve une espèce de crête membraneuse qui s'étend jusqu'au troisième anneau.

Les pieds ressemblent beaucoup à ceux de l'espèce précédente (fig. 8), mais le cirrhe branchial est plus court. La membrane foliacée qui dépasse le mamelon sétifère se prolonge sur ce cirrhe et s'en détache en formant une petite languette. Le cirrhe de la rame ventrale est à peine marqué. Tous ces pieds se ressemblent, sauf ceux du premier anneau, où la rame dorsale manque entièrement, et où la rame ventrale se trouve réduite au mamelon. Les poils ne présentent rien de particulier.

OBSERVATIONS

SUR L'AONIE FOLIACÉE (Pl. 2).

On sait que MM. Audouin et Milne-Edwards ont décrit sous ce nom une Annélide de nos côtes, dont ils ne connaissaient qu'un individu tronqué et conservé dans l'alcool. Le genre Aonie, auquel il a servi de type dans l'ouvrage de ces naturalistes, pourrait paraître douteux après ce que nous avons dit du Malacocère de Girard. En effet, il est évident qu'il existe de grandes analogies entre ces deux espèces, et on pourrait être facilement conduit à penser que l'Aonie n'est qu'un Malacocère de Girard, qu'un accident ou l'action de l'alcool avait privé de ses tentacules. Il n'en est rien pourtant, ainsi que j'ai pu m'en assurer sur deux individus d'Aonie, dont un entier que j'ai pu observer à Chaussey.

La tête est très différente, bien distincte du premier segment; elle porte, sur la ligne médiane, un renflement

de forme demi-cylindrique qui commence près de la nuque et se termine au bout du museau. A droite et à gauche on voit deux renflements ovoïdes. La bouche est presque terminale, et la trompe qui en sort ressemble à ce que nous avons dit en parlant du Malacocère de Girard.

Le premier anneau ne porte aucune trace de cirrhe tentaculaire, et ses pieds sont plus petits que les suivants, mais non pas tout à fait rudimentaires. Les segments suivants sont plus longs que dans le *M. Girardi*, et leur nombre est seulement d'environ 200. Les pieds des soixante-dix premiers anneaux portent les deux lobes membraneux décrits par MM. Audouin et Milne-Edwards, et que nous reproduisons ici d'après le dessin fait sur l'animal vivant (fig. 9); mais au delà les deux rames s'atrophient progressivement, et dès le quatre-vingtième ou quatre-vingt-dixième anneau elles se trouvent réduites à deux petits tubercules entourés et réunis l'un à l'autre par une étroite frange (fig. 10). On voit qu'il ne peut rester aucun doute sur l'existence distincte des deux Annélides que nous comparons.

Paris, 22 août 1842.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE I.

Fig. I. Phyllodore saxicole (*Phyll. saxicola*, nob.) — Extrémité antérieure très grossie, afin de montrer les détails de la tête et de la trompe.

Fig. II. Individu de la même espèce, mais de couleur différente, en voie de reproduire la partie postérieure. — Grandeur naturelle.

Fig. III. Quelques anneaux grossis, pour montrer la manière dont les lobes foliacés des rames se recouvrent dans le repos.

Fig. IV. Pieds de la plus grande partie du corps.
Fig. V. Pieds des quinze à vingt derniers anneaux.
Fig. VI. Poil.

PLANCHE II.

Fig. I. Poil simple de l'Eunice à ceinture (*E. zonata*, nobis).
Fig. II. Poil composé de la même.
Fig. III. Extrémité antérieure du Lombrinère porte-peigne (*Lombrineris pectinifera*, nobis), vue en dessus.
Fig. IV. La même vue en dessous.
Fig. V. Pieds de la même Annélide.
Fig. VI. Soie composée de la même.
Fig. VII. Soie simple de la même.
Fig. VIII. Soie en râteau de la même.
Fig. IX. Pieds des soixante-dix premiers anneaux de l'Aonie foliacée (*Aonia foliacea*, Audouin et Milne-Edwards).
Fig. X. Pieds postérieurs de la même Annélide.

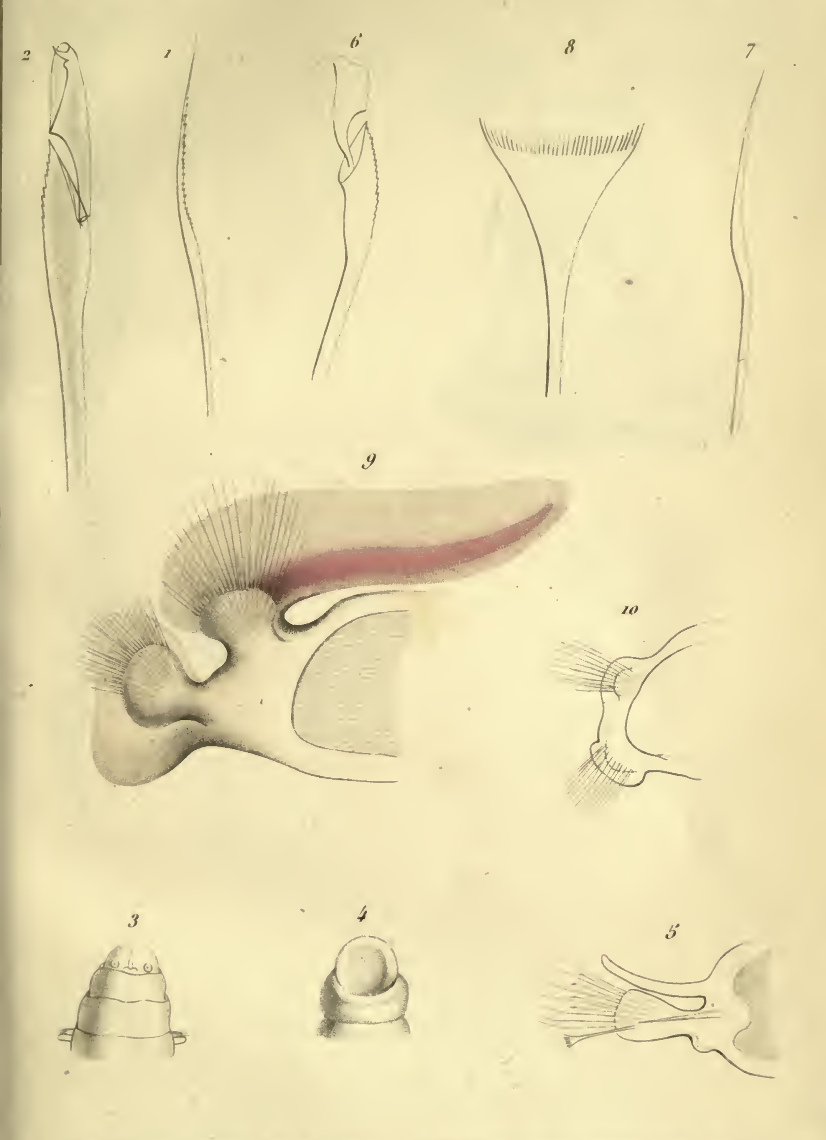
PLANCHE III.

Fig. I. Malacocère de Girard (*Malacoceros Girardi*, nobis) de grandeur naturelle.
Fig. II. Extrémité antérieure de la même Annélide vue en dessus et grossie.
Fig. III. Extrémité postérieure grossie.
Fig. IV. Pieds antérieurs.
Fig. V. Soies de la rame inférieure.
Fig. VI. Soies de la rame supérieure.
Fig. VII. Malacocère longirostre (*M. longirostris*, nobis), grossi et vu de côté.
Fig. VIII. Pieds de cette Annélide.



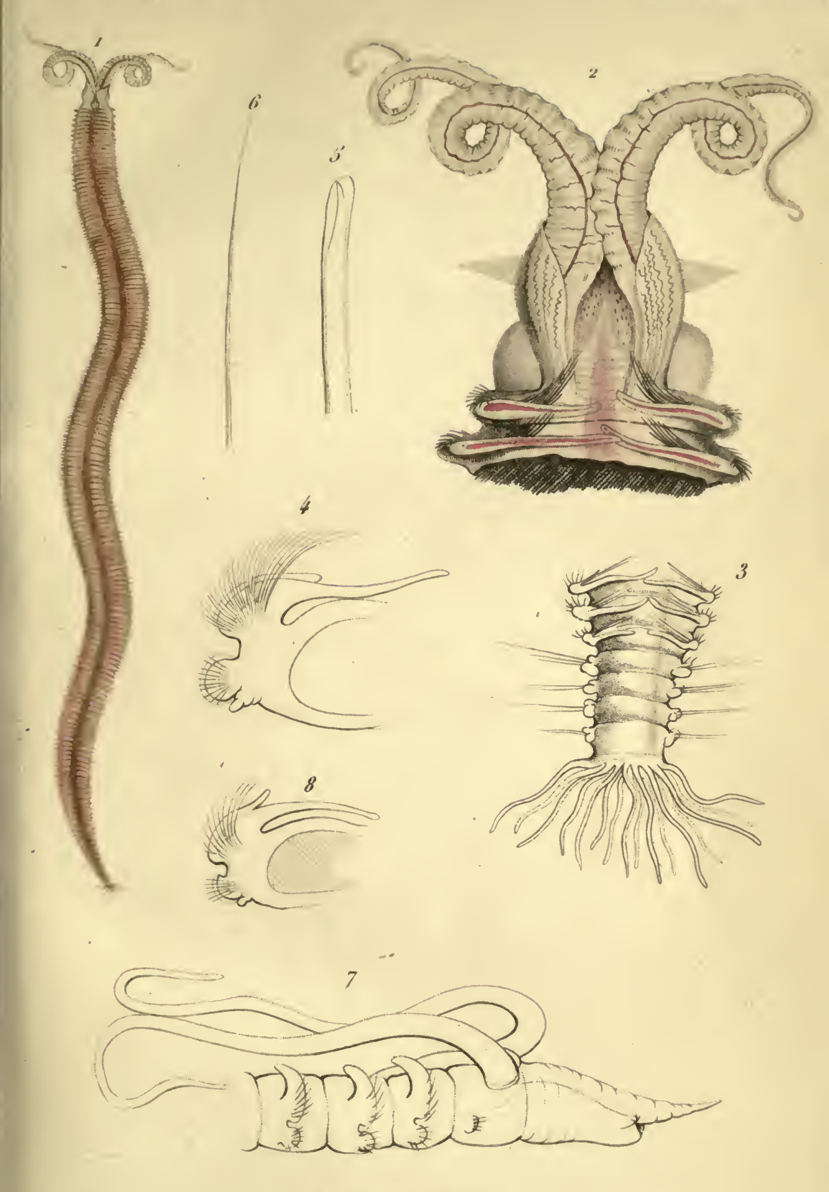
Phyllodoce *saxicola*, De Quatrefages.

De Q. del. N. Remond imp. Annedouche sc.



1 et 2, Eunice zonata, De Quatrefages. 3 à 8, Lombrineris pectinifera, De Q.

9 et 10, Aonia foliacea, Aud. et Edw.



G: *Malacoceras*, De Quatrefages.

1 à 6, M. *Girardi*. ; 7 et 8, M. *longirostris*. De Q.

De Q. del. N. Remond imp. Annedouche sc.

Magasin
de
Zoologie

Seconde Serie
Troisieme annee

Classe VIII
Arachnides.
Planche 1.

1841.

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

[illegible]

PARIS.

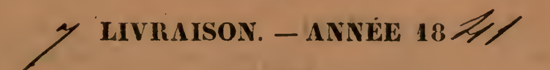
[illegible]

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE ;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.



7 LIVRAISON. — ANNÉE 1841

MAMMIFÈRES,	texte et pl., n°	ANNÉLIDES,	texte et pl., n°
OISEAUX,	texte et pl., n°	CRUSTACÉS,	texte et pl., n°
REPTILES,	texte et pl., n°	ARACHNIDES,	texte et pl., n°
POISSONS,	texte et pl., n°	INSECTES,	texte et pl., n° 71 à 7
MOLLUSQUES,	texte et pl., n° 39 à 41	ZOOPHYTES,	texte et pl., n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1841.

ARACHNIDES, Pl. 1.

G. SALTIQUE. Salticus. *Latreille.*

S. mangeur. S. *manducator.* Westwood.

Celeberrimus baro Walckenaerius in opere ejus novissimo, *Histoire naturelle des insectes aptères,* species 145 generis Saltici (seu Atti, Walck.) descripsit, inter quas una tantum Asiam habitat, scil. a Diardi ex Cochinchina. Speciem alteram ex Indiæ regionibus septentrionalibus formæ insolitæ, hic delineavi, cujus descriptio sequitur.

Cephalothorax elongatus, in medio constrictus, parte antica obscure nigra; postica minore et angustiore subcompressa piceo colore parum tincto, oculi duo postici e duobus præcedentibus subremoti. Chelicerae maximæ crassæ, longitudine cephalothoracis, piceæ, nitidæ, basi parum rufescentes, dimidio apicali externe dilatato, facie interna plana, subtus ad basin denticulis nonnullis armatis

et apicem versus dentibus quatuor majoribus armato; chela tenui, valde elongata, basi curvata, apice subtilo in hamum acutum terminato; palpi cheliceris dimidio breviores, articulo secundo longissimo; apicali parum incrassato et setoso, piceo-rufescentes; setis articuli ultimi nigris. Pedes graciles piceo-fusci, articulis duobus basilibus præsertim in pedibus posticis luteis, articulo genuali pedum 4-anticorum et linea tenui supera in articulo tibiali albidis; tarsis etiam albidis; apice crassioribus. — Ratione longitudinis pedes ordine sequenti distinguuntur 4, 1, 3, 2. Abdomen parvum subovale, antice obconicum, postice subcylindricum apice truncato; nigrum subnitidum. Maxillæ et labium nigra, illarum margine interno et hujus antico albido; pedibus subtus ad basin rufescentibus.

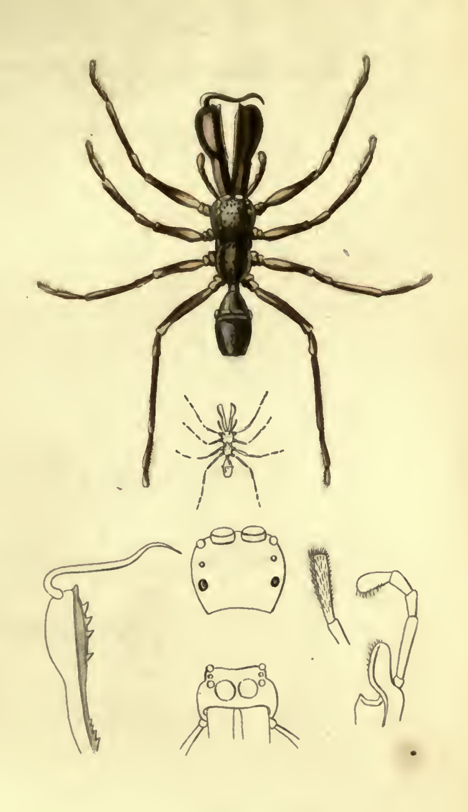
Long. corp. (absque cheliceris), 8 mill.

Habitat in India septentrionali.

In mus. dom. W.-W. Saunders, F. L. S., etc.

Je suis forcé par la stricte justice d'employer le nom générique de *Salticus* au lieu de celui de *Attus,* proposé en 1805 pour ce genre par le Baron Walckenaer. Cet auteur, dans son *Histoire naturelle des insectes aptères*, t. I, p. 489, dit : « Je suis le premier qui ai employé le mot *Attus*; » et Jurine ne s'est pas servi avant 1807 du nom *Atta* pour désigner un genre de Fourmis; mais le fait est qu'*Atta* fut d'abord employé par Fabricius dans son *Systema Piezzatorum*, publié en 1804, pour désigner les mêmes insectes que Jurine rangeait dans ce genre. Jurine dit expressément : « J'ai adopté le nom que Fabricius a donné à ce genre » (*Nouv. méth.,* p. 274). En conséquence, le nom d'*Atta* doit être conservé au genre de Fourmis, tandis que celui de *Salticus* doit être employé au lieu de celui d'*Attus* pour le genre d'Araignées.

WESTWOOD.



Salticus *manducator*, Westwood.

Westwood del. N. Rémond, imp. Annedouche sc.



Magasin
de
Zoologie

Seconde Serie
Quatrieme Annee

Classe VIII
Arachnides
Planches 2–5

MANUEL

DE ZOOLOGIE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PARIS

[illegible]

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

Par M. F. E. Guérin-Méneville.

11 et 12 LIVRAISON. — ANNÉE 1842.

MAMMIFÈRES, n° 55	ANNÉLIDES, n°
OISEAUX, n°	CRUSTACÉS, n°
REPTILES, n°	ARACHNIDES, n° 2, 3, 4, 5
POISSONS, n°	INSECTES, n° 99 à 106
MOLLUSQUES, n° 59.	ZOOPHYTES, n°

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

DEUXIÈME SÉRIE.—ANNÉE 1839 ET SUIVANTES.

Plan de l'ouvrage.

Le titre de ce recueil indique parfaitement quel est son plan; son but principal est de mettre en rapport les zoologistes de tous les pays et d'être le centre commun où chacun d'eux sera certain de trouver les nouvelles les plus importantes de la science qu'il cultive et à l'aide duquel il pourra en suivre les progrès les plus récents. Dans ce recueil, chacun peut consigner ses travaux, publier ses découvertes et les faire connaître au monde savant. C'est une voie de publicité ouverte *gratuitement* à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie; c'est un moyen puissant pour elles d'apparaître au grand jour de la publicité et de sortir de l'oubli et de l'abandon dans lesquels les relèguent des éditeurs timides. Combien de jeunes et studieux savants qui n'ont besoin que d'une première publication pour être connus! Cette publicité, ils la trouveront dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE, heureux si, par nos efforts constants, nous contribuons aux progrès de la science, et si des illustrations nouvelles apparaissent à l'aide de notre appui.

Les naturalistes qui désirent faire insérer des mémoires dans le MAGASIN DE ZOOLOGIE doivent les adresser, *franco*, à M. Guérin-Méneville, directeur du Magasin de zoologie, rue de Seine-Saint-Germain, 13, avec les individus types de leurs travaux, qui leur seront exactement renvoyés.

CHAQUE AUTEUR REÇOIT CINQ EXEMPLAIRES GRATIS DES MÉMOIRES QU'IL COMMUNIQUE, ET QUINZE QUAND IL FAIT LES FRAIS DES DESSINS DES PLANCHES QUI DOIVENT LES ACCOMPAGNER.

Chaque planche ne contient qu'une seule espèce ou des espèces du même genre; elle porte le nom de la classe à laquelle elle appartient, et chaque classe porte un numéro d'ordre qui se suit sans interruption; le texte porte en tête de chaque page le nom de la classe et le même numéro d'ordre que la planche; de cette manière, chacun peut toujours classer les planches suivant la méthode qu'il préfère.

Conditions de l'abonnement.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE se publie par livraisons à des époques indéterminées; cependant il paraît exactement DOUZE LIVRAISONS chaque année.

Les douze livraisons réunies forment, chaque année, un fort volume in-8, imprimé sur beau papier et orné de SOIXANTE A SOIXANTE-DOUZE planches gravées et soigneusement coloriées. Ce volume est terminé par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, afin de faciliter les recherches.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons). . . . . 36 fr.
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL (douze livraisons), par la poste. . . 42 fr.

Sections séparées.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE est divisé en TROIS SECTIONS auxquelles on peut souscrire séparément. Nous nous sommes décidés à cette division dans l'intérêt de la science et afin que chacun puisse acquérir la section qui l'intéresse et dont il s'occupe de préférence.

L'abonnement à chacune des trois sections se fait pour 25 planches accompagnées de leur texte; le prix est fixé ainsi :

PREMIÈRE SECTION. Animaux vertébrés.	16 fr.,	par la poste	18 fr.
DEUXIÈME SECTION. Animaux mollusques et zoophytes.	13 fr.,	—	15 fr.
TROISIÈME SECTION. Animaux articulés.	13 fr.,	—	15 fr.

DESCRIPTION

et figures de quatre espèces nouvelles de Phalangiens,

par M. PAUL GERVAIS.

La physionomie bizarre des Arachnides trachéennes dont M. Kirby avait fait un nouveau genre de Phalangiens, sous le nom de *Gonyleptes*, devait attirer sur ces animaux l'attention des entomologistes, et, en 1834, M. Perty, dans son *Delectus Insectorum Brasiliæ*, qui fait partie du *Voyage de Spix et Martius*, a décrit diverses espèces de *Gonyleptes* nouveaux ; il donne aussi la description de quelques genres qui en sont plus ou moins voisins ; et, dans le *Conspectus* générique des Phalangiens qu'il a dressé, il porte à cinq le nombre de ceux qui ont, comme les Gonyleptes, les palpes épineux.

Ce caractère, d'avoir les palpes pourvus ou dépourvus d'épines, permet à M. Perty de distinguer les Phalangiens en deux tribus.

Les *Gonyleptes*, *Ostracidium*, *Goniosoma*, *Stygnus* et *Eusarchus* sont dans le premier cas; les *Cosmetus*, *Discosoma* et *Phalangium* sont, au contraire, dans le second. Ils sont les seuls que cite M. Perty; mais on pourrait en augmenter le nombre : nous ajouterons seulement aux genres qu'il range dans la première tribu, ceux de *Dolichoscelis* établi par M. Hope, et de *Mitobates* proposé par M. Sundevall, et synonymes l'un de l'autre.

Quelques recherches que nous avons faites sur les Phalangiens, en rédigeant l'histoire de cette famille pour un ouvrage auquel M. Walckenaër a bien voulu nous associer, nous ont fourni diverses espèces remarquables, soit

de Phalangiens voisins des Gonyleptes, soit de Cosmetus. Nous en devons plusieurs à M. Guérin-Méneville; et comme ce sont les types des espèces indiquées sommairement par lui dans le texte explicatif de son *Iconographie du règne animal*, nous avons pensé qu'il ne serait pas inutile d'en publier la figure. Nous donnons aussi, dans ce petit travail, la description et la figure d'un genre nouveau de la même famille, genre aussi intéressant par sa patrie, la Nouvelle-Hollande, que par ses caractères; c'est celui que nous avons appelé *Phalangodus*, c'est à dire Phalanger denticulé.

GONYLEPTE PLANICEPS. *Gonyleptes planiceps*. Guérin. (*Iconog. du règne animal, Arachnides. Texte explicatif de la pl. 4.*)

(Pl. 2.)

L'espèce que M. Guérin nomme ainsi peut être caractérisée de la manière suivante :

Point de tubercule oculifère; yeux assez distants; céphalothorax finement granuleux, à granules espacés, marginé bilatéralement; son disque partagé en huit quadrilatères par trois petits sillons transversaux que coupe une ligne médio-dorsale; bord postérieur rectiligne; hanche des pieds postérieurs munie d'une forte épine à pointe simple; une forte épine mousse et recourbée au bord postérieur de l'article suivant; celui qui vient ensuite un peu en scie à ses bords externe et interne, et le quatrième à son bord externe seulement.

Corps brun, un peu roussâtre, plus foncé aux hanches, varié de jaunâtre sale sur les pattes.

Taille moindre que dans les espèces déjà connues. Longueur du céphalothorax, 0^{m},007.

La femelle a le disque dorsal à peine tuberculeux, et les épines de ses pattes postérieures sont rudimentaires

Le Gonylepte planiceps a été rapporté du détroit de Magellan. Le mâle et la femelle font partie de la collection de M. Guérin-Méneville.

Stygnus fluxionné. *Stygnus inflatus.* Guérin. (*Icon. du règne animal, Arachnides. Texte explicatif de la pl. 4.*)

(Pl. 3.)

Le genre *Stygnus* de Perty ne comprenait encore qu'une seule espèce, le *Stygnus armatus* de ce naturaliste. Voici les caractères du *Stygnus inflatus* :

Brun ferrugineux, plus pâle aux parties appendiculaires, surtout aux antérieures; pince des mâchoires très renflée dans la portion non digitale ou la main, et formant une espèce de coiffe ou de renflement fluxionné; une épine entre les yeux; un tubercule de chaque côté; à la même hauteur et en arrière du céphalothorax, deux fortes épines pointues à peu près droites. Cuisses des pattes de derrière un peu en scie bilatéralement vers leur extrémité.

Longueur du céphalothorax, $0^{m},005$.

Ce *Stygnus* a été recueilli à Cayenne.

Phalangode sans parure. *Phalangodus anacosmetus.* Gerv.

(Pl. 4[1].)

Les caractères de ce genre peuvent être résumés ainsi :

[1] La figure 3*a* de la planche représente comparativement les palpes d'une nouvelle espèce de Goniosome que nous avons nommé *Goniosoma raptator* et qui vient de la Colombie,

Palpes à peu près de la longueur du corps, épais ; le dernier onguiculé, épineux ou denté ainsi que l'avant-dernier ; mâchoires robustes, subépineuses, renflées ; céphalothorax ou mieux thoraco-gastre subquadrilatère un peu allongé, non épineux, en continuité avec les arceaux supérieurs de l'abdomen ; deux yeux ; pattes de longueur moyenne ; hanches des postérieures non renflées, sans forte épine.

La seule espèce que nous connaissions de ce genre et que nous tenons de M. Parzudacki nous a été donnée comme originaire de la Nouvelle-Hollande. Par l'ensemble de ses caractères, elle tient à la fois des *Stygnus* et des *Cosmetus*. Voici ceux qu'on peut regarder comme spécifiques.

Bord supérieur du bras des palpes crenelé, ainsi que le dessus des mâchoires ; yeux placés à la base externe d'une saillie conique ; céphalothorax rugueux ; arceaux supérieurs de l'abdomen bordés d'une rangée de petits tubercules ; une impression oblique sur le céphalothorax, à la hauteur des pattes de la troisième paire. Abdomen en partie recouvert par ses deux premiers arceaux, dont les angles externes sont saillants et imbriqués ; pattes rugueuses ; une petite épine à la hanche des postérieures.

Couleur générale, brun vineux, mate ; pattes un peu plus claires ; palpes et mâchoires luisants.

Longueur du thoraco-gastre, $0^{m},011$.

COSMÈTE A CEINTURE JAUNE. *Cosmetus flavicinctus*. Gerv.

(Pl. 5.)

Parmi les nouvelles espèces de ce genre que j'ai pu étudier, celle-ci m'a paru devoir être figurée de préférence : elle est, en effet, fort jolie, et j'en ai, d'ailleurs, étudié les deux sexes.

La couleur du mâle et de la femelle est cannelle, un peu plus foncée sur le dos que sur les pattes et les appendices buccaux. A la hauteur de la cuisse postérieure on voit, sur le dos, une bande transversale d'un beau jaune d'ocre et très régulièrement découpée en dentelle; au bord antérieur de cette tache sont trois ou quatre paires de petites avances de même couleur, et, sur son milieu, trois petits points de couleur cannelle, dont un tout à fait médian.

Les cuisses sont denticulées en scie à leurs deux bords inférieurs, et ce caractère est surtout prononcé aux pattes de la quatrième paire. La partie des mâchoires qui porte les deux doigts, ou la main, est renflée. Chez le mâle, cette disposition, ainsi que celle que nous avons indiquée aux pattes, est beaucoup plus exagérée que chez la femelle, et ici les deux sexes diffèrent notablement l'un de l'autre. C'est, d'ailleurs, ce que l'on voit dans presque tous les Phalangiens et, en particulier, dans les Gonyleptes; il nous paraît même que les Eusarques de M. Perty ne comprennent, en grande partie, que des femelles de Gonyleptes. Le plus grand développement de leur abdomen et la nature presque mutique de leurs appendices viennent à l'appui de cette supposition.

Un autre trait distinctif des *Cosmetus flavicinctus* est la présence, en arrière de la bande jaune de leur dos, de deux épines droites et aiguës.

Cette jolie espèce est de la grosseur du Faucheur commun des jardins.

Elle vient de Santa-Fé de Bogota, en Colombie.

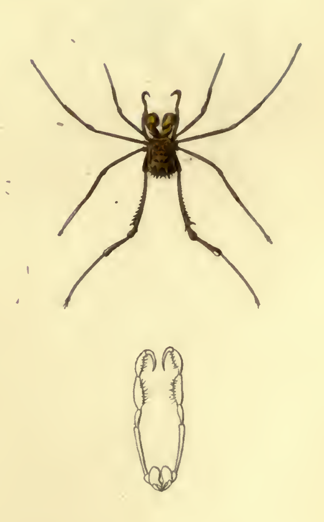
Fig. *a*. Chélicères du mâle; — *b*, *idem* de la femelle; — *c*, corps et pattes postérieures de la femelle.





Gonyleptes *planiceps*, Guérin-M.

Delahaye del. N. Rémond imp. Annedouche sc.

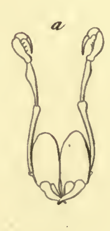


Stygnus *inflatus*, Guérin-M.

Delahaye del. *N. Rémond imp.* *Annedouche sc.*

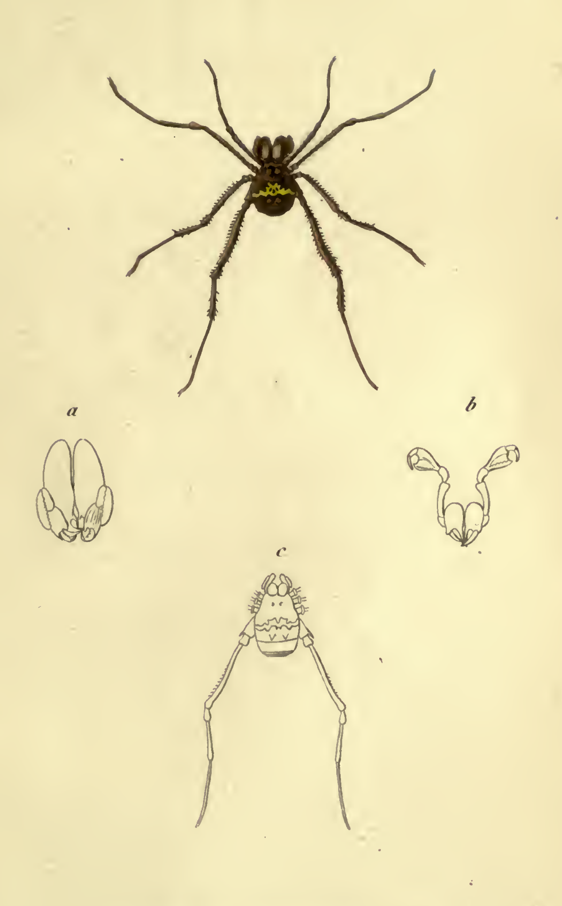






Phalangodes *anacosmetus*, Gervais.

Delahaye pinx. N. Rémond imp. Annedouche sc.



Cosmetus *flavicinctus*. Gervais.

N. Rémond imp. Annedouche sc.

Magasin
de
Zoologie

Seconde Serie
Seconde anneé

Classe X.
Zoophytes.
Planches 1 à 2.

1840

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

MAGASIN
DE ZOOLOGIE
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

6e LIVRAISON. — ANNÉE 1840

MAMMIFÈRES, texte et pl., n°		ANNÉLIDES, texte et pl., n°	
OISEAUX, texte et pl., n°	16.	CRUSTACÉS, texte et pl., n°	
REPTILES, texte et pl., n°		ARACHNIDES, texte et pl., n°	
POISSONS, texte et pl., n°		INSECTES, texte et pl., n°	
MOLLUSQUES, texte et pl., n°	14 a 20.	ZOOPHYTES, texte et pl., n°	1 à 2.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

Le magasin de zoologie a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément :

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

Première section.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
Deuxième section.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
Troisième section.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

Mammifères,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
Oiseaux,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
Reptiles,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Poissons,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
Mollusques,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
Zoophytes,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
Annélides,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
Crustacés,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
Arachnides,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
Insectes,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

ANNÉE 1840.

ZOOPHYTES, Pl. 1.

LICHENOPORE. Lichenopora. *Defrance.*

L. aggloméré. *L. glomerata.* Michelin.

L. incrustans, glomerata, tuberosa, porosa; poris minimis, numerosis, vix conspicuis; crestulis crassis, porosis, in modum stellarum aggregatis.

Hauteur, 20 millim.; largeur, 16 millim.

Habite.....

Le Polypier que le hasard m'a procuré et dont j'ignore la localité paraît incrusté autour d'une tige dépouillée d'Antipate. Chacune des étoiles, formée par de petites crêtes, ressemble individuellement à l'espèce fossile désignée sous le nom de *Lichenopora crispa*, par M. Defrance, *Dict. des sc. nat.*, t. xxvi, p. 257. Quoique les autres espèces connues du genre soient solitaires, je n'ai pas cru devoir éloigner celle-ci de ses congénères, dont elle ne

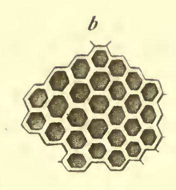
diffère pas, si ce n'est par l'agglomération, sans séparation, de dix à douze étoiles (fig. *a*). Les pores (fig. *b*.), très petits et très rapprochés, paraissent être subhexagonaux et se prolonger jusqu'au corps formant l'axe du groupe.

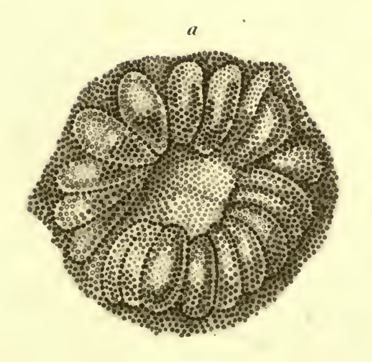
Ma collection.

H. MICHELIN.

Mai 1840.







Lichenopora *glomerata*, Michelin.

G. Prêtre del. J. Rémond imp. Dumenil sc.

GEMMIPORE. Gemmipora. *De Blainville.*

G. fungiforme. *G. fungiformis.* De Blainville.

G. fixa, erecta, umbellata, fungiformis, supra prolifera; stellis extense distantibus, subrotundis, prominulis, lamellis numerosis, centro papilloso, interstitiis stellarum et inferna superficie porosis, poris sparsis, magnis, irregularibus.

Hauteur, 50 millim.; largeur, 60 millim.

Habite.....

Cette jolie espèce de Gemmipore vivante a été citée et nommée par M. de Blainville, dans son *Manuel de Zoophytologie*, p. 387, comme étant dans ma collection, et comme elle n'a jamais été décrite ni figurée, sa forme élégante et sa rareté m'ont décidé à la faire connaître. Elle est remarquable par sa ressemblance avec un champignon, et par sa tige et ses deux faces, qui sont très poreuses. La partie supérieure est seule ornée d'étoiles assez espacées et irrégulièrement distribuées (fig. *a*). Les lamelles ont à peu près le quart du diamètre, et viennent aboutir au centre, qui semble composé d'un faisceau de petits tubes (fig. *b*).

Ma collection.

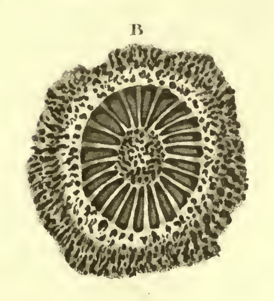
H. MICHELIN.

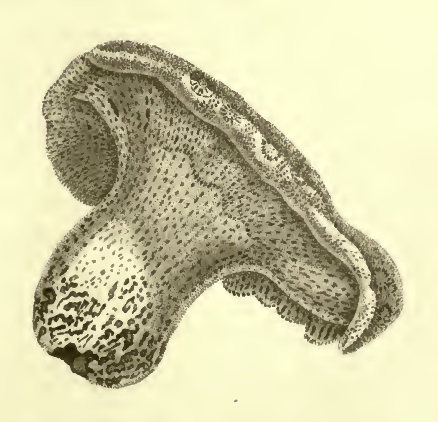
Mai 1840.

A



B





Gemmipora *fungiformis*; De Blainville.

G. Prêtre del. Y. Rémond imp. Davesne sc.

Magasin de Zoologie

Seconde Serie
Quatrieme année

Classe X
Zoophytes
Planches 3 a 6.

1842

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

PARIS.

[illegible]

MAGASIN

DE ZOOLOGIE

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE;

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Par M. F.-E. Guérin-Méneville.

9e LIVRAISON. — ANNÉE 1842

MAMMIFÈRES, texte et pl., n°
OISEAUX, texte et pl., n° 25
REPTILES, texte et pl., n°
POISSONS, texte et pl., n°
MOLLUSQUES, texte et pl., n°
ANNÉLIDES, texte et pl., n°
CRUSTACÉS, texte et pl., n°
ARACHNIDES, texte et pl., n°
INSECTES, texte et pl., n°
ZOOPHYTES, texte et pl., n°

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
23, RUE HAUTFEUILLE.

PREMIÈRE SÉRIE. — ANNÉES 1831 A 1838.

LE MAGASIN DE ZOOLOGIE a commencé à paraître en 1831.

Les huit années, 1831 à 1838, forment la première série de ce recueil, dont l'utilité est reconnue et garantie par cette longue existence. L'empressement que les savants et les zoologistes de tous les pays ont mis à l'enrichir de leurs mémoires et à y consigner leurs travaux en assure désormais la réussite. C'est un livre indispensable à toutes les personnes qui s'occupent de zoologie, tant à cause de l'importance que du nombre des mémoires qu'il renferme; il est aujourd'hui le recueil à figures le plus considérable qui existe.

Cette première série, terminée par des tables méthodique, alphabétique et par noms d'auteurs, nécessaires pour la facilité des recherches, forme 8 volumes in-8, ornés de 635 planches gravées et soigneusement coloriées, prix. . . 259 fr.

On vend séparément:

Première année,	1831,	80 planches,	25 fr.,	par la poste,	28 fr.
Deuxième année,	1832,	100 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Troisième année,	1833,	95 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Quatrième année,	1834,	54 planches,	18 fr.,	»	21 fr.
Cinquième année,	1835,	76 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Sixième année,	1836,	83 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Septième année,	1837,	69 planches,	36 fr.,	»	42 fr.
Huitième année,	1838,	78 planches,	36 fr.,	»	42 fr.

PREMIÈRE SECTION.	Mammifères. Oiseaux. Reptiles. Poissons.	149 pl., 3 vol., 99 f., par la poste, 108 f.
DEUXIÈME SECTION.	Mollusques. Zoophytes.	162 pl., 3 vol. 1/2, 77 f. 50, par la poste, 85 f.
TROISIÈME SECTION.	Annélides. Crustacés. Arachnides. Insectes.	324 pl., 6 vol. 1/2, 137 f. 50, par la poste, 150 f.

MAMMIFÈRES,	30 planches. . .	22 fr. » c.,	par la poste	24 fr. » c.
OISEAUX,	86 planches. . .	66 fr. » c.,	»	70 fr. » c.
REPTILES,	16 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
POISSONS,	17 planches. . .	12 fr. » c.,	»	13 fr. » c.
MOLLUSQUES,	159 planches. . .	76 fr. 50 c.,	»	80 fr. » c.
ZOOPHYTES,	3 planches. . .	2 fr. » c.,	»	2 fr. 50 c.
ANNÉLIDES,	1 planche. . .	» fr. 75 c.,	»	1 fr. » c.
CRUSTACÉS,	27 planches. . .	13 fr. » c.,	»	14 fr. » c.
ARACHNIDES,	18 planches. . .	10 fr. » c.,	»	11 fr. » c.
INSECTES,	278 planches. . .	127 fr. 50 c.,	»	135 fr. » c.

G. LAMINOPORE. Laminopora. *Michelin.*

L. crispée. *L. contorta.* Michelin.

L. fixa, ramosa, subcompressa; ramulis lamellosis, brevibus, divaricatis, contortis, raro coalitis; extremitatibus undulatis, porosissimis; poris utraque superficie, terminalibus, subrotundis, sæpe obstructis; colore fuscante.

Hauteur, 8 centimètres.

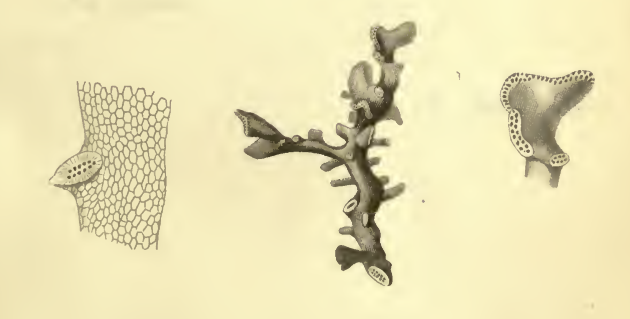
Habite.....

Ce Polypier, assez rare dans les collections, nous a paru devoir former un genre et prendre place à côté de celui Myriapore de M. de Blainville. Il se fait remarquer par le contournement de sa tige et de ses rameaux. Ces derniers, dans leur jeune âge, sont très aplatis et ondulés. Les pores, se remplissant en vieillissant et laissant peu de traces, ne se distinguent bien qu'à l'extrémité des rameaux. La couleur générale varie du gris au brun.

Ma collection.

H. MICHELIN.





Laminopora *contorta*, Michelin.



G. MYRIAPORE. Myriapora. *De Blainville.*

M. grêle. *M. gracilis.* Michelin.

M. ramosa, dichotoma, albida; ramis gracilibus, elongatis, irregulariter inflatis, teretibus; extremitatibus truncatis, rotundatis; poribus ramorum quincuncialibus, illi extremitatum glomeratis.

Hauteur, 10 centimètres.

Cette espèce, qui habite la mer Méditerranée, d'après M. Costa, professeur de zoologie à l'université de Naples, est remarquable par ses rameaux élancés et renflés dans les endroits où les pores sont les plus abondants. Les extrémités des rameaux affectent une forme arrondie, tandis que, dans la *Myriapora truncata* (*Millepora truncata*, Lmck., n° 5), elles sont terminées presque horizontalement.

Ma collection.

H. MICHELIN.





Myriapora *gracilis.* Michelin .

Prêtre, del.

N. Rémond imp.

Annedouche sc.

G. FONGIE. FUNGIA. *Lamarck.*

F. DIFFORME. *F. distorta.* Michelin.

F. libera, suborbicularis, lobata, subtus irregulariter concava, striata, scabra; striis tenuissimis, dichotomis, sæpe divaricatis, rugosis; stella convexa, contorta, lamellosa; lamellis inæqualibus, dentatis, ad latera granulosis; lacuna centrali subdivisa.

Diamètre, 40 à 45; hauteur, 10 à 12 millim.

Fungia distorta, Michelin. *Revue zoologique par la Société Cuvierienne*, 1842, p. 316.

Habite.....

Ce Polypier, remarquable par sa forme irrégulière et par ses cinq à six lobes de grandeurs diverses, dont un paraît inférieurement se superposer aux autres, me semble d'autant plus devoir constituer une espèce, que j'ai eu entre les mains quatre individus présentant tous les mêmes caractères. Les lamelles sont droites ou recourbées, finement dentées et granuleuses des deux côtés. Les stries inférieures sont rudes au toucher.

Ma collection.

H. MICHELIN.





Fungia *distorta*, Michelin.

Prêtre pinx. N. Rémond, imp. Annedouche sc.

G. FLABELLINE. Flabellum. *Lesson.*

F. de Lesson. *F. Lessonii.* Michelin.

F. liberum, compressum, cuneatum, parte inferiori alatum; exteriore strigato, rugoso, roseo; stella oblonga, lamellosa; lamellis albidis, granulosis, duodecim maximis elevatis, duodecim mediis, viginti quatuor minimis, centro profundo, papilloso, alis complanatis, granulosis, basi truncata.

Hauteur, 10; largeur, 10; petit diamètre, 6 millim.

Habite.....

Cette jolie espèce, dont nous n'avons jamais vu d'autre échantillon que celui que nous possédons, aurait, sans les appendices aliformes qui l'accompagnent, quelque analogie avec la *Turbinolia crispa*, Lmk. Nous ferons observer, à cette occasion, que Pallas (*Elenchus zoophytorum*, in-8°, p. 305) a décrit, sous le nom de *Madrepora trochiformis*, un Polypier qu'il annonce se trouver vivant dans la mer des Indes et fossile à Courtagnon. Nous doutons d'autant plus de cette analogie, que l'espèce si commune à Courtagnon, Grignon et autres localités du bassin Parisien ne paraît jamais avoir été fixée, tandis que celle des Indes aurait vécu attachée au fond de la mer. Peut-être est-ce un individu roulé de notre espèce qui aura été cause du rapprochement fait par Pallas?

Nous avons dédié ce Polypier (*Revue zoologique*, 1842, p. 119) à M. Lesson, savant naturaliste, auteur du genre.

Ma collection.

H. MICHELIN.





Flabellum *Lessonii*, Michelin.

Prêtre pinx. N. Remond imp. Annedouche sc.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de l'année 1839 ont été fournis par

MM. de Boissy. — Buquet. — Cailliaud. — Deshayes. — Feisthamel. — Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — Gory. — Guérin-Méneville. — Guichenot. — de Lafresnaye. — de Laizer. — Lesson. — Petit de la Saussaie. — de Parieu. — Quoy. — Emmanuel Rousseau. — Schiodte. — de Spinola. — Vanderhoeven.

IMPRIMERIE DE L. BOUCHARD-HUZARD,
rue de l'Éperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — PREMIÈRE ANNÉE.

ANNÉE 1839.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1839.

TABLE

DES GENRES ET DES ESPÈCES.

ANNÉE 1839[1].

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

[1] Le nom de l'auteur qui a publié l'espèce pour la première fois est en italique ; le nom de l'auteur de la notice est en petites capitales.

POISSONS.

MOLLUSQUES.

CRUSTACÉS.

INSECTES.

FIN DE LA TABLE.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles des années 1839 et 1840 ont été fournis par MM. Boissonneau. — de Boissy. — Buquet. — Cailliaud. — Chenu. — Ad. Delessert. — Deshayes. — Desjardins. — Doumet. — Dupont. — Feisthamel. — de Freminville. — Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — Gerbe. — Gory. — Guérin-Méneville. — Guichenot. — Kiener. — de Lafresnaye. — de Laizer. — Lesson. — Maravigna. — Marc. — Michelin. — de Parieu. — Petit de la Saussaie. — Quoy. — de Romand. — Emmanuel Rousseau. — Schiodte. — de Spinola. — Vanderhoeven.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — DEUXIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1840.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1840.

TABLE DES ANNEES

1839 et 1840.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

MOLLUSQUES.

CRUSTACÉS.

INSECTES.

ZOOPHYTES.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles des années 1839, 1840 et 1841 ont été fournis par

MM. Boissonneau. — de Boissy. — de Brême. — Buquet. — Burmeister. — Caillaud. — Chenu. — Chevrolat. — Ad. Delessert. — Deshayes. — Desjardins. — Doumet. — Dupont. — Feisthamel. — de Freminville. — Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. — Gerbe. — Gory. — Guérin-Méneville. — Guichenot. — Kiener. — de Lafresnaye. — de Laizer. — Lesson. — Liénard. — Maravigna — Marc. — Michelin. — de Parieu. — Percheron. — Petit de la Saussaie. — Quoy. — de Romand. — Emmanuel Rousseau. — Schlegel. — Schiodote. — de Spinola. — Vanderhoeven. — Westwood.

IMPRIMERIE BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — TROISIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1841.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1841.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840 et 1841.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

REPTILES.

MOLLUSQUES.

CRUSTACÉS.

ARACHNIDES.

INSECTES.

ZOOPHYTES.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de la deuxième série ont été fournis par

MM.

Boissonneau.	de Laizer.
de Boissy.	Alex. Lefebvre.
de Brême.	Lesson.
Buquet.	Liénard.
Burmeister.	de Longuemare.
Caillaud.	Maravigna
Chenu.	Marc.
Chevrolat.	Michelin.
Ad. Delessert.	de Parieu.
Deshayes.	Percheron.
Desjardins.	Petit de la Saussaye.
Doumet.	Quoy.
Dupont.	Reiche.
Duvernoy.	Récluz.
Feisthamel.	de Romand.
de Fréminville.	Rondani.
Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.	Emmanuel Rousseau.
Gerbe.	Schlegel.
Gervais.	Schiodte.
Gory.	de Spinola.
Guérin Méneville.	Temminck.
Guichenot.	Vanderholven.
Hope.	Verreaux (Jules).
Kiener.	Westwood.
de Lafresnaye.	

IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — QUATRIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1842.

PARIS,

Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1842.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841 et 1842

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

REPTILES.

MOLLUSQUES.

ZOOPHYTES.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de ce volume ont été fournis par

MM.

Boissonneau.	de Lafresnaye.
Ad. Delessert.	de Laizer.
Desjardins.	Lesson.
Desmurs.	Liénard.
Duvernoy.	de Longuemare.
de Fréminville.	de Parieu.
Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.	Emmanuel Rousseau.
Gerbe.	Schlegel.
Gervais.	Temminck.
Goudot (Just.).	Verreaux (Jules).
Guichenot.	

IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE,
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — PREMIÈRE SECTION.

MAMMIFÈRES, OISEAUX; REPTILES ET POISSONS.

ANNÉES 1839 A 1843.

PARIS,

Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1843.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842 et 1843

DE LA PREMIÈRE SECTION.

MAMMIFÈRES.

		Planches
Centetes armatus	1839.	2.
— setosus	1839.	1.
Dactylomys typus	1840.	20.
Echimys albispinus	1840.	26.
— hispidus	1840.	27.
— setosus	1840.	25.
Ericulus nigrescens	1839.	3 et 4.
Felis senegalensis	1839.	10.
Galidia concolor	1839.	15.
— elegans	1839.	14 et 17.
— olivacea	1839.	16.
Galidictis striata	1839.	18 et 19.
Ichneumia albicauda	1839.	11.
— albescens	1839.	12 et 13.
Mustela plesictis	1839.	5.
Nelomys Blainvillii	1840.	22.
— cristatus	1840.	21.
— didelphoides	1840.	24.
— semivillosus	1840.	23.
Proteles Lalandii	1841.	30.
Rongeurs épineux	1840.	28 et 29.
Sciurus Delessertii	1842.	31 à 34.
Sorex (monogr.)	1842.	38 à 54.

OISEAUX.

Les articles composant cette première centurie sont répartis ainsi qu'il suit dans les années 1839 à 1843.

1839.	Mammifères.....	19 pl.	Total.........	30 pl.
	Oiseaux.........	10		
	Poissons	1		
1840.	Mammifères.....	10	Total.........	23
	Oiseaux.........	11		
	Poissons	2		
1841.	Mammifères.....	1	Total.........	5
	Oiseaux.........	2		
	Reptiles	1		
	Poissons	1		
1842.	Mammifères.....	25	Total.........	31
	Oiseaux.........	6		
1843.	Oiseaux.........	11	Total.........	11
			Total.................	100

Il a donc paru, dans cette première centurie,

55 planches de Mammifères;
40 planches d'Oiseaux;
1 planche de Reptiles;
4 planches de Poissons.

100

La planche 41 des Oiseaux, qui a paru dans la septième livraison du *Magasin* ou dans la trente-troisième livraison de la première section (1843), commence la seconde centurie de cette première section.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de la deuxième série ont été fournis par

MM.

Boissonneau.
de Boissy.
de Brême.
Buquet.
Burmeister.
Caillaud.
de Castelnau.
Chenu.
Chevrolat.
Ad. Delessert.
Deshayes.
Desjardins.
Desmurs.
Doumet.
Dupont.
Duvernoy.
Feisthamel.
Fischer de Waldheim.
de Fréminville.
Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.
Gerbe.
Germar.
Gervais.
Gory.
Goudot (Just.).
Guérin-Méneville.
Guichenot.
Hope.
Jay.
Kiener.
de Lafresnaye.
de Laizer.
Alex. Lefebvre.
Lesson.
Liénard.
de Longuemare.
Mannerheim.
Maravigna.
Marc.
Michelin.
Millet.
de Parieu.
Parzudaki.
Pecchioli.
Percheron.
Petit de la Saussaye.
Pictet.
de Quatrefages.
Quoy.
Reiche.
Récluz.
de Romand.
Rondani.
Emmanuel Rousseau.
Schlegel.
de Sélys-Longchamps.
Schiodte.
de Spinola.
Temminck.
Vanderhoeven.
Verreaux (Jules).
Westwood.

IMPRIMERIE DE M[me] V[e] BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÆONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — CINQUIÈME ANNÉE.

ANNÉE 1843.

PARIS,

Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,

ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,

23, RUE HAUTEFEUILLE.

1843.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842 et 1843

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

MAMMIFÈRES.

OISEAUX.

POISSONS.

REPTILES.

MOLLUSQUES.

ANNÉLIDES.

CRUSTACÉS.

ARACHNIDES.

INSECTES.

ZOOPHYTES.

ERRATA.

OISEAUX, texte de la pl. 26, *lisez* pl. 34.

MOLLUSQUES, texte de la pl. 53, *lisez* pl. 62.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de ce volume ont été fournis par

MM.

DE BOISSY	MARAVIGNA
CAILLAUD.	MICHELIN.
DESHAYES.	MILLET.
DOUMET.	PETIT DE LA SAUSSAYE.
KIENER.	QUOY.
LESSON.	RÉCLUZ.

IMPRIMERIE DE Mme Ve BOUCHARD-HUZARD,
RUE DE L'ÉPERON, 7.

MAGASIN
DE
ZOOLOGIE,
D'ANATOMIE COMPARÉE
ET
DE PALÉONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX, LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SECTION.

MOLLUSQUES ET ZOOPHYTES.

ANNÉES 1839 A 1844.

PARIS,
Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

1844.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844

DE LA DEUXIÈME SECTION.

Première centurie.

MOLLUSQUES.

ERRATA.

Le texte du *Bulimus fulguratus*, planche 62, porte, par erreur, le n° 53, *lisez* no 62. — C'est par erreur que la coquille décrite et représentée pl. 85 porte le nom générique de *Fusus*, lisez Purpura.

Les articles composant cette première centurie sont répartis ainsi qu'il suit dans les années 1839 à 1844.

1839.	Mollusques......	8 pl.	Total.........	8 pl.
1840.	Mollusques......	14	Total.........	16
	Zoophytes......	2		
1841.	Mollusques......	24	Total.........	24
1842.	Mollusques......	8	Total.........	10
	Zoophytes......	2		
1843.	Mollusques......	22	Total.........	24
	Zoophytes......	2		
1844[1].	Mollusques......	18	Total.........	18
			Total.................	100

Il a donc paru, dans cette première centurie,

94 planches de Mollusques.
6 planches de Zoophytes.

100

[1] Cette première centurie est terminée dans la sixième livraison du *Magasin de Zoologie* complet, ou dans la vingt-neuvième livraison de la seconde section (1844).

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE.

Les articles de cette seconde série ont été fournis par

MM.

Michelin.
Millet.
Boissonneau.
de Boissy.
Boudier.
de Brême.
Buquet.
Burmeister.
Caillaud.
de Castelnau.
Chenu.
Chevrolat.
Ad. Delessert.
Deshayes.
Desjardins.
Desmurs.
Doumet.
Dupont.
Duvernoy.
Feisthamel.
Fischer de Waldheim.
de Fréminville.
Isid. Geoffroy Saint-Hilaire.
Gerbe.
Germar.
Gervais.
Gory.
Goudot (Just.).
Guérin-Méneville.
Guichenot.
Hope.
Jay.
Kiener.
de Lafresnaye.
de Laizer.
Alex. Lefebvre.
Leseleuc.
Lesson.
Liénard.
de Longuemare.
Mannerheim.
Maravigna.
Marc.
Martin Saint-Ange.
Mittre.
de Motschoulsky.
de Parieu.
Parzudaki.
Pecchioli.
Percheron.
Petit de la Saussaye.
Pictet.
de Quatrefages.
Quoy.
Raulin.
Reiche.
Récluz.
de Romand.
Rondani.
Emmanuel Rousseau.
Schlegel.
de Sélys-Longchamps.
Schiodte.
de Spinola.
Temminck.
Vanderhoeven.
Verreaux (Jules).
Westwood.

---

imprimerie de m^me v^e bouchard-huzard,
rue de l'éperon, 7.

MAGASIN

DE

ZOOLOGIE,

D'ANATOMIE COMPARÉE

ET

DE PALÉONTOLOGIE,

RECUEIL

DESTINÉ A FACILITER AUX ZOOLOGISTES DE TOUS LES PAYS LES MOYENS DE PUBLIER LEURS TRAVAUX,
LES ESPÈCES NOUVELLES QU'ILS POSSÈDENT, ET A LES TENIR SURTOUT AU COURANT
DES NOUVELLES DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE,

par M. F.-E. Guérin-Méneville.

DEUXIÈME SÉRIE. — SIXIÈME ANNÉE.
ANNÉE 1844.

PARIS,
Mme Ve ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE,
ÉDITEUR DES NOUVELLES ANNALES DES VOYAGES,
23, RUE HAUTEFEUILLE.

1844.

TABLE DES ANNÉES

1839, 1840, 1841, 1842, 1843 et 1844

DE LA DEUXIÈME SÉRIE.

MAMMIFÈRES.

Planches.

OISEAUX.

ANNÉLIDES.

CRUSTACÉS.

ARACHNIDES.

Planches.

INSECTES.

ZOOPHYTES.

